

# Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N.-B., Jeudi, 23 Juillet 1908.

Vol. XLII No. 4

## ADRESSES D'AFFAIRES

**Dr J. A. LEGER**  
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtisse Marin McDonald. Résidence  
coin de la rue Ste Anne et de la grand'rue.

**Dr T. J. Bellivau**  
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Bâtisse de brique, grand'rue.  
Résidence à sa maison, porte voisine de la mai-  
son O. M. Melanson, grand'rue, où on le trouve  
la nuit.

**Dr L. Eric Robidoux**

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence : Bloc Paturel, grand'rue,  
SHÉDIAC, N. B.

**Dr E. T. Gaudet**

MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront  
traitées comme auparavant.

**Dr T. J. Bourque**

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit  
Pharmacie de première classe—Drogues, par-  
fums, articles de toilette et sa fantaisie, cigares  
et tabacs de choix.

**S. W. BURGESS, M. D.,**

MONCTON, N. B.

Donne un soin spécial aux Maladies des Yeux  
des Oreilles, du Nez et de la Gorge.  
Bureau dans le Bloc Sumner, rue Main.  
Téléphone No. 263.

**Dr A. R. Myers**

RÉCENTMENT DES HOPITAUX DE LONDRES  
ET DE BERLIN,

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité.  
Heures de bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.

7 rue Alma, MONCTON

**W. A. Russell**

AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,  
COLLECTEUR, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécute  
toute instruction avec ponctualité.

**J. H. McFadzen**

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

S'occupe de perception de comptes et de toutes  
affaires de loi.

**McINERNEY & ROBIDOUX**

AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES  
PUBLICS, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

G. V. McInerney. Ferd. J. Robidoux

**McQUARRIE & ARSENAULT**

AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

Summerside, P.E.I.  
Argent à prêter

Neil McQuarr Aubin E. Arsenault

**George L. Harris**

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

Bureau : Bâtisse Sumner, Grand'Rue  
MONCTON, N. B.

**ANTOINE J. LEGER, B. A.**

Avocat, Notaire Public, Etc.,

Bureau : Grand'rue, Moncton, N. B.  
1er déc. 07.

## La Banque de Montreal

Etablie en 1817

Capital, ..... \$14,400,000 | Fonds de réserve, .... \$11,000,000

Bureau principale, ..... Montréal—succursale a Shédiac, N. B.

Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux cour-  
rants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, Gerant, - Shédiac, N. B.

## 6e Congrès National

A SAINT-BASILE, MADAWASKA, N. B.,

Mercredi et Jeudi, les 19 et 20 Août 1908.

"Tous les Français catholiques  
des provinces Maritimes, et tous les  
Acadiens des Etats-Unis, des Iles  
Madeleine et du Labrador sont  
membres du Congrès."

### OFFICIERS GÉNÉRAUX

Président—M. Cyprien Martin.  
Vice-présidents—Pour la Nou-  
velle-Ecosse—M. le Sénateur Co-  
meau.

Pour le Cap-Breton—M. le Dr

A. A. LeBlanc.

Pour l'Ile du Prince-Edouard—

M. J. Blanchard, inspecteur des

écoles françaises.

Pour les Etats-Unis—M. le Juge

Breaux, (Nouvelle-Orléans).

Secrétaire—M. le Sénateur Poi-  
rier.

Secrétaire-Adjoint—M. Prudent

L. Mercure.

Trésorier—M. le Juge Landry.

### COMITÉ EXÉCUTIF

Pour le Nouveau-Brunswick—

MM. le Dr F. X. Comeau, le Dr

L. N. Bourque, Révd A. D. Cormier,

C. S. C., Révd Père LeBastard, Dr L.

J. Belliveau, F. Robidoux, N. A. Lan-  
dry, Hon. A. Richard, C. M. Léger, M.

P. P., J. B. Goguen, Hon. C. H. La-  
Billoy, O. M. Melanson, Dr E. T.

Gaudet, Jos. Poirier, Urbain Johnson,  
Romain Savoie.

Pour la Nouvelle-Ecosse—

Hon. Henri Robichaud, M. D. D'En-  
tremont, A. E. Pothier, Dr Gallant,

Louis Melanson, M. C. Comeau,  
Théodore Melanson, Louis Pothier,  
Daniel Gaudet.

Pour le Cap-Breton—

Capt. Simon Josse, MPP, Hon. Isi-  
dore LeBlanc, Robert Bourque, Albert

Samson, Capt. L. Poirier, Maurice  
Mombourquette, Aimé Langlois, E-  
douard Boudreau.

Pour l'Ile du Prince-Edouard—

MM. Joseph E. Richard, Joseph

Buote, André Martin, Sylvain Gaudet,  
Joseph Gallant, Etienne E. Gallant, J.

B. Gaudet, Jean Gallant, Olivier Ar-  
senault, A. Gaudet, Hon. Benoit Gal-  
lant, Joseph Arsenault, MPP, Révd

Père Gauthier, Jean O. Arsenault.

Les travaux du 6e Congrès sont

répartis plus particulièrement entre

quatre commissions :

### IÈRE COMMISSION

DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS

LES ÉCOLES

Rapporteur—L'honorable C. H. La-

Billoy.

Membres—Messieurs le Juge Landry,

Dorchester, N. B.; le Juge Breaux, de

la Nouvelle-Orléans; le Révd P. L.

Guertin, supérieur de l'Université St-

Joseph, Memramcook; le R. P. Dag-  
naud, Eudiste, supérieur du Collège  
Anne, Church Point; le R. P. LeBas-  
tard, Eudiste, supérieur du Collège du  
Sacré-Cœur, Caraquet; Mgr Blanche,  
J. F. Doucet, Chs D. Hébert, inspec-  
teurs des écoles françaises au Nouv.-  
Brunswick; Joseph Blanchard, inspec-  
teur des écoles françaises à l'Ile  
Saint-Jean; — Gallant et Louis A.  
D'Entremont, inspecteurs des écoles  
françaises au Cap-Breton et à la Nou-  
velle-Ecosse; A. Belliveau, profes-  
seur à l'école normale, Frédéricton; J. A.  
Benoit, professeur à l'école nor-  
male, Truro; Jules Lanos, professeur  
à l'école militaire de Kingston; V. A.  
Landry, propriétaire de l'Évangéline,  
Jérôme Boudreau, instituteur, et Jos  
O. Arsenault, tous deux ex-inspecteurs  
d'écoles; P. J. J. Veniot et Anselme  
Léger, percepteurs des douanes, Aug  
Léger, ancien député, Doucet, shérif  
de Gloucester, Ferd Robidoux, du Mo-  
niteur Acadien, Jos Buote, de l'Im-  
partial, D. J. Robichaud, Romain Sa-  
voie, D. D'Entremont, A. E. Pothier,  
Louis Melanson, Frs Comeau, Daniel  
Gaudet, Théodore Melanson, Louis  
Pothier, Dr Gallant, Henri Robichau,  
E. L. Giroir, avocat, Antigonish, Amé-  
dée Léger, ingénieur civil, de la Nou-  
velle-Ecosse.

Le capt Simon Josse, Robert Bour-  
que, Albert Samson, capt L. Poirier,  
Maurice Mombourquette, Aimé Lan-  
glois, Edouard Boudreau, Zéphirin  
Collerette, Marcelin Poirier, Didace  
Roche, Chs J. Aucoin, du Cap-Breton.  
Jos E. Richard, Jos Buote, André  
Martin, Sylvain Gaudet, Joseph Gal-  
lant, Etienne E. Gallant, Sylvain E.  
Gallant, Olivier Arsenault, Gilbert  
DesRoches, A. Gaudet, AE Arsenault,  
avocat, hon Ben Gallant, de l'Ile du  
Prince-Edouard.

Wm Renaud, Tim Larade, Azade  
Arseneau, Adélar Chevrier, Nectaire  
Arseneau, Damase Bourque, Emile  
Gallant, des Iles Madeleine.

Aimé Belliveau, Ottawa, tous les  
Grands Officiers de la Société Mutuel-  
le l'Assomption, savoir MM. Elphège  
Léger, Dr E. T. Gaudet, Clarence F.  
Cormier, J. Willie Comeau, Jean H.  
LeBlanc, Ferdinand Richard, Hilaire  
Hébert, Hon Dr D. V. Landry, Camil-  
le D. Cormier, Chs A. Poirier, J. L. P.  
St-Cœur, Rémi Benoit, Dr L. N. Bour-  
que, et tous les présidents des Succur-  
sals de la Société l'Assomption, tant  
aux Etats-Unis que dans les provinces  
maritimes;

Tous les membres français du clergé  
dans les provinces maritimes, aux Iles  
Madeleine et au Labrador (le mot fran-  
çais signifie d'origine française, soit  
acadien, soit canadien, soit de Fran-  
ce); tous les sénateurs et tous les dé-  
putés tant au parlement fédéral qu'aux  
légalisations provinciales; tous les  
maîtres d'écoles français des provin-  
ces maritimes, des Iles Madeleine et  
du Labrador; tous les Acadiens ap-

partenant aux professions libérales.

### IIÈ COMMISSION

AGRICULTURE ET COLONISATION

Rapporteur—Mgr M. F. Richard,  
Rogersville.

Membres—L'hon D. V. Landry, MM.  
L. Cyriaque Daigle, tous les Acadiens  
appartenant à une société quelconque  
d'agriculture; tous les conseillers mu-  
nicipaux; tous les juges de paix et  
magistrats; tous les membres français  
du clergé; tous les députés et ex-dé-  
putés aux différentes législatures, soit  
fédérales, soit provinciales.

### IIIÈ COMMISSION

LA PRESSE ACADIENNE

Rapporteur—M. Joseph Buote, di-  
recteur de l'Impartial, Tignish.

Membres—MM Ferd Robidoux, V.  
A. Landry, D. J. Robichaud, P. J. Ve-  
niot, Ferd J. Robidoux, Firmin Picard,  
N. A. Landry, avocat, Dr A. A. LeBlanc,  
Henri P. LeBlanc, Daniel Gaudet, Ar-  
thur LeBlanc, avocat, O. Turgeon, M.  
P. P. Gaudet, Ant J. Léger, avocat,  
Pius Michaud, MP, Dr F. X. Comeau.

### IVÈ COMMISSION

SUR LES RELATIONS DES ACADIENS DES  
PROVINCES MARITIMES, DES ÉTATS-  
UNIS ET DE LA PROVINCE DE  
QUÉBEC ENTRE EUX.

Rapporteur—M. Jean H. LeBlanc, de

Fitchburg, Mass.

Membres—Mgr Blanche, Mgr Al-  
lard, Mgr Richard, Mgr Dugal, Mgr  
le Grand Vicario Hébert, les abbés  
Ant. Quillet, A. Bérubé, J. A. Babineau,  
Jos Martin, L. A. Launière, Théo Lam-  
bert, N. Dumont, A. Comeau, M. Babi-  
neau, Jos Pelletier, Félix Dugal, Al-  
fred Trudel, Mery le Beuve, RR PP  
Pelletier, LeDoré, P. Chiasson, Eud.,  
P. F. Belliveau, D. LeBlanc, A. E. Mombour-  
quette, S. J. Doucet, D. F. Léger,  
Ant. LeBlanc, les RR PP AD Cormier,  
F. Tessier, P. C. Gauthier, S. J. Arsen-  
ault, P. Arsenault, F. X. Gallant, Jean  
Chiasson, Isaac Thériault, S. Boudreau,  
J. H. Blaquière, V. G. J. S. Tur-  
bide, Martin Richard, les Drs L. J.  
Belliveau, L. N. Bourque, D. Landry,  
Thos J. Bourque, J. B. Comeau, A. Gal-  
lant, A. A. LeBlanc, A. Raymond Lan-  
dry, F. A. Richard, H. C. LeBlanc, MM  
O. M. Melanson, J. V. Bourque, N. A.  
LeBlanc, C. H. Galland, N. A. Landry,  
Hector L. Landry, Pierre Landry, i. c.,  
hon A. D. Richard, René Richard, M.  
le Juge Landry, M. le Juge Breaux, Al-  
phonse LeBlanc, les sénateurs Comeau  
et Poirier, l'hon O. J. LeBlanc, O. Tur-  
geon, M. P., Pius Michaud, M. P., J. B.  
Goguen, Willie Comeau, MPP, Ur-  
bain Johnson, Dr A. Sormany et S. R.  
Léger, MPP, Cyr, MPP, B. J. Johnson,  
E. L. Giroir, Louis Comeau, Israel J.  
D. Landry, F. X. LeBlanc, P. R. Gog-  
uen, J. C. Vautour, Adolphe T. Le-  
Blanc, Pat T. Léger, Arthur J. Gaudet,  
M. D. Cormier, avocat, Michel Bilo-  
deau, Dr J. E. LeBlanc, Dr Thos Pelle-  
tier, Dr F. E. Boudreau.

Chaque paroisse acadienne (ou  
groupe d'Acadiens) est autorisée et  
priée d'envoyer QUATRE DÉ-  
LÉGUES spéciaux au Congrès;  
et chaque succursale de la Société  
Mutuelle l'Assomption, d'en en-  
voyer DEUX.

Le Congrès s'ouvrira par le saint  
sacrifice de la messe, célébré avec  
tout l'éclat possible; puis les com-  
missions se mettront à l'œuvre,  
chacune séparément.

Il y aura, pour l'assemblée gé-  
nérale, des discours prononcés par  
les principaux orateurs de l'Acadie  
et du Canada, entr'autres par M.  
Henri Bourassa, présentement en  
Europe.

Le comité d'organisation, com-  
posé du président, M. Martin, de  
Mgr Dugal, curé de Saint-Basile,  
et de M. Prudent Mercure, nous  
informe que tous les délégués et  
tous les membres du Congrès trou-  
veront à Saint-Basile où se loger  
ger et se nourrir.

Par ordre du comité,  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,  
Shédiac, 17 juillet 1908.

## Correspondance Romaine

Rome, 10 juin 1908.

La Sacrée Congrégation des Rites a  
tenu hier au Vatican une séance prépa-  
ratoire pour examiner trois miracles pré-  
sentés pour la béatification de Jeanne  
d'Arc. Bien entendu, comme le secret  
couvre les opérations de la Congrégation,  
on ne peut en connaître le résultat; et  
celui-ci sera tenu comme favorable seule-  
ment quand on verra cette cause avoir sa  
troisième séance, celle qu'on appelle gé-  
nérale et qui se tient devant le Souverain-  
Pontife. Quand en effet une cause arrive  
à ce dernier stade, il est clair qu'elle a  
heureusement franchi les difficultés de la  
Congrégation préparatoire, et que toutes  
les objections présentées par le promo-  
teur de la Foi ont reçu une solution sa-  
tisfaisante.

—Quand un miracle est présenté à la  
Congrégation des Rites, il peut être ran-  
gé dans une des trois catégories sui-  
vantes. Ou ce n'est pas un miracle, mais la  
guérison est due, soit aux remèdes précé-  
dents, soit aux forces naturelles; ou bien  
la guérison peut être attribuée aux forces  
naturelles, mais aussi les agents surna-  
turels peuvent en avoir été la cause; en-  
fin, et c'est la troisième catégorie, la gué-  
rison ne peut en aucune manière être at-  
tribuée à des agents naturels, mais Dieu  
seul, par l'intercession du saint patrona-  
ge invoqué, en a été l'auteur. Or la  
Congrégation des Rites n'admet que les  
miracles qui rentrent dans cette troisième  
catégorie, elle repousse irrémédiablement  
ceux qui rentrent dans la seconde quand  
bien même elle serait moralement certain-  
ne que la faveur est d'origine divine. Il  
faut non seulement que cette origine di-  
vine existe, il faut qu'elle puisse être ju-  
ridiquement et officiellement constatée;  
et par défaut de procédure, disons le  
mot, nombre de ces faveurs, incontesta-  
blement dues à l'intercession d'un saint  
personnage, ne pourront jamais servir à  
sa glorification. Que de fois, par exem-  
ple, dans les missions lointaines, des gué-  
risons subites, éclatantes, ont lieu après  
avoir invoqué tel ou tel Serviteur de Dieu;  
mais qui pourrait faire un procès régu-  
lier dans des pays où les médecins n'exis-  
tent pas, et où la constatation du mal  
n'est guère faite que par celui qui en  
souffre. M. Gaston Méry publie depuis  
quelques années une revue intitulée  
"Echo du Merveilleux"; elle s'occupe  
surtout des faits préternaturels et ne traite  
point des miracles qui se produisent pres-  
que chaque jour sur divers points du  
monde. Une revue qui aurait pour but  
de recueillir exclusivement toutes ces fa-  
veurs miraculeuses d'origine divine, mais  
en se contentant des critiques ordinaires  
et sans exiger la rigueur de la Congré-  
gation des Rites, ne manquerait jamais de  
copie. Elle nous prouverait que le bras

(Voyez Suite à la 5e page)

Remèdes de Saison

A l'approche du printemps l'air se charge d'humidité : de même le système du corps humain change afin d'être en harmonie avec le changement de saison.

Acadia Drug Co.

184 Grand' rue, Moncton. College du Sacre-Coeur, Caraquet, N. B.

Ce college, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes. L'enseignement comprend deux sections : cours commercial et le cours classique.

Seaside Hotel.

BOUCTOUCHE, N. B. Cyrille B. Legar, Propriétaire. Commodément situé tout près des moulins à farine et à cardes Irving. Chambres confortables.

For Sale

La "Canadian House", grande rue, Shédiac, N. B. L'établissement est en bonne condition, ayant subi des réparations l'automne dernier.

On demande

On demande dans le district d'école No. 3, St-Joseph de Bouctouche, un instituteur ou une institutrice de 3e classe pouvant enseigner les deux langues. S'adresser à MAGLOIRE CORMIER, Commissaire, St-Joseph, Bouctouche, 20 juillet 1908-ac.

Glace ! Glace !

Je suis prêt à livrer de la glace en grande ou en petite quantité à toute pratique qui pourrait en avoir besoin. Je sollicite respectueusement votre patronnage. JOHN BABINEAU, Téléphone No. 7, 27 mai 1908-ac.

Atelier de Marbre et Grani

DE WESTMORLAND. T. F. SHERARD & SON, Moncton, N. B.

On demande

Pour le prochain terme, dans le district d'école No. 18, Petit-Cap, un instituteur ou une institutrice de 3e classe pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à THADÉE P. LÉGER, Secrétaire des commissaires, Petit Cap, 21 juillet 08-31.

On demande

Pour le prochain terme, dans le district No. 3, Sainte-Marie de Kent, un instituteur ou une institutrice de 3e classe pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à WILLIAM U. LEBLANC, FABIEN J. CORMIER, Commissaires, St-Cyrille, 11 juillet 1908-ac.

Le Liniment de Minard guérit le rhume.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes. Parait le jeudi de chaque semaine. Abonnement : 12 mois, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance. On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 23 JUILLET 1908.

L'hon. J. D. Hazen, premier-ministre du Nouveau-Brunswick, a été invité à représenter sa province aux fêtes de Québec, et il s'est embarqué lundi, en compagnie de Mme Hazen, pour la vieille capitale.

Le parlement fédéral a été prorogé lundi midi après avoir siégé 236 jours. C'est la plus longue session dans son histoire. C'est aussi la plus remarquable sous plusieurs rapports, on y a voté plus de cent trente millions de piastres, c'est-à-dire plus que trois fois le montant voté en 1896, il n'y a que douze ans.

Un commissaire du C. P. R. à Winnipeg estime à quinze millions de piastres la valeur de la pluie qui a commencé à tomber dans l'Ouest mardi dernier. Cette pluie, croit-il, augmentera le rendement du blé de 5 boisseaux par acre et ajoutera 25,000,000 boisseaux à la récolte.

A sa séance de vendredi matin, le conseil exécutif de cette province a passé un ordre-en-conseil modifiant le taux des impôts sur la coupe du bois sur les terres de la couronne. Sur la recommandation du commissaire des terres, le taux de l'impôt sur les billots de sapin, de pruche et de bois franc a été porté à \$1.25 par mille pieds. L'ancien tarif était de 80 cts pour le sapin, 40cts pour la pruche et 80cts pour le bois franc. L'impôt sur les traverses de chemin de fer a été haussé de 2 1/2 cts à 50c par traverse, et la coupe du pin blanc en traverses de chemin de fer a été prohibée.

Première messe du R. Père Philippe Thibault

À CHURCH POINT, N. E., 12 JUILLET 1908

Dieu m'a choisi pour son prêtre. Grâces infinies en sont rendues au Cœur Sacré de Jésus et Marie! VÉN. PÈRE EUDES.

Ces paroles, inspirées par l'amour au fondateur de la Congrégation des Eudistes, sont bien l'expression des sentiments qui animent le jeune prêtre au jour de son ordination sacerdotale et de sa première messe.

Les pouvoirs, la sainteté du caractère dont il est revêtu pour l'éternité méritent en effet des actions de grâces infinies, et la reconnaissance, si grande fut elle, ne saurait égaler le don de la miséricorde divine. Aussi, est-ce une vive joie pour les parents du nouveau prêtre, pour ses amis, pour ses compatriotes, de pouvoir fêter en lui l'Élu du Seigneur.

Ce double sentiment de joie et de reconnaissance inspira la fête du 12 juillet. Faut-il ajouter que les témoignages de sympathie prodigués par la paroisse Sainte-Marie et le Collège Sainte-Anne au Révérend Père Thibault donnèrent à cette cérémonie de première messe un cachet tout particulier. Ce fut une fête de famille dans toute la douceur du terme.

Dès le matin, là-haut dans le clocher, les cloches se mettent à chanter. Leurs voix jolies résonnent le long de la baie, et le murmure cadencé des flots qu'enfile la brise du large forme la basse de ce joyeux carillon.

Une assistance nombreuse se presse dans notre belle église. Quelques minutes de recueillement et nous sommes à l'instant solennel. Le groupe des petits enfants de chœur s'alligne avec une naïve candeur, et, revêtu des ornements sacerdotaux, le R. Père Thibault s'avance

vers l'autel, assisté du R. Père LeBarzic. Le Père Cotreau, eudiste, et M. Emile Bourneuf, séminariste, tous deux ses compatriotes, font l'office de diacre et de sous diacre. MM. Jean Doucet, du Séminaire d'Halifax, et Siméon Comeau, du Noviciat des Pères Eudistes, exercent les fonctions de maître de cérémonies et de thuriféraire.

Parmi le silence jaillit alors une fusée de notes; ce sont les jeux puissants de l'orgue qui, touché par les doigts d'un artiste, M. Ulysse Comeau, répandent en ondes sonores, dans toutes les parties du vaste édifice, les mâles accords de la « Marche Pontificale » de Gounod, ce pendant que trois jeunes gens de la paroisse, MM. Joseph Belliveau, Jean Belliveau et Louis Stuart, s'avancent pour offrir à leur compatriote et ancien condisciple de collège les vœux de toute la paroisse. Ils lui redisent leur joie et leur fierté de voir un des leurs, un enfant de Sainte-Marie, un élève de Sainte-Anne, parvenu à la sublime dignité du sacerdoce.

En termes émus, Monsieur Thibault adresse ses remerciements à l'assistance. Il a pour chacun un mot d'une délicatesse charmante où l'on admire à l'envie la bonté et la générosité de son cœur. Il le donne son merci à ses parents qui en ce jour goûtent déjà la récompense de leurs peines et de leurs sacrifices, — aux paroissiens de Ste Marie, fiers de l'honneur qui leur est fait, — aux Révérends Pères Eudistes, qui au collège de Church Point et au Séminaire ont guidé sa vocation sacerdotale et n'ont pas cessé de lui donner des gages de leur dévouement.

Puis le jeune prêtre commence les cérémonies imposantes du saint sacrifice, et c'est au milieu de l'attention générale que le R. Père Camille LeDoré, curé de la paroisse, monte en chaire pour saluer le nouveau prêtre, et donner aux assistants les leçons de ce grand jour. Traçant avec une éloquence convaincue la dignité du sacerdoce catholique, il place le prêtre au-dessus des rois de la terre, il l'élève plus haut que les anges, il en fait un autre Christ, et pour le prêtre comme pour Jésus, il demande à tous le respect, l'honneur et l'amour. C'est un discours plein d'encouragement pour les parents gardiens de la vocation, mission à laquelle les parents du jeune prêtre n'ont jamais failli; c'est encore un discours plein d'enseignements pratiques pour les paroissiens de Sainte-Marie qui comprendront mieux que c'est en se groupant autour des ministres de Jésus-Christ qu'ils conserveront leurs traditions religieuses et nationales. Dans une touchante péroraison, le prédicateur convie son jeune frère à monter à l'autel et à offrir la divine victime. Le saint sacrifice se poursuit au milieu du recueillement religieux de l'assistance, le jeune prêtre élève entre ses mains tremblantes le corps sacré et le sang précieux du Sauveur. Ce fut un spectacle édifiant pour les habitants de la paroisse et pour les Pères du Collège Sainte-Anne, heureux de voir la Sainte Messe célébrée par l'enfant de chœur de jadis qui avait fait l'admiration de tous par sa piété et son zèle à la servir.

L'éclat des cérémonies à la messe, aux vêpres et au salut fut rehaussé par le chœur toujours apprécié des hommes de la paroisse et le groupe de voix fraîches et charmantes des enfants de Marie. On se croyait reporté au temps déjà lointain où, dans la « vieille église », du Père Sigogne, Monsieur Thibault faisait lui-même partie de la maîtrise.

Le midi, un repas intime réunissait autour du nouveau prêtre ses parents et près de 200 amis. L'entrée de la maison paternelle était transformée en une magnifique « chapelle » où se réunissaient pour l'embellir la fraîcheur des guirlandes et la tendre verdure des mélèzes. Un goût décoratif exquis présidait à l'ornementation des tables du banquet. Les dames de la Pointe avaient rivalisé pour donner à cette fête un éclat au niveau de leur légitime affection — quant au repas, il s'agrémentait dès le principe de la plus fraîche gaieté et même de la plus fine littérature. Les Pères du Collège en effet se sont fait un point d'honneur d'apporter leur compliment à leur ancien élève et le Père LeBarzic, professeur de Philosophie, s'est fait leur interprète avec une poésie où, dans une forme charmante et imagée, s'enchaînent les plus délicates pensées. Ecoutez plutôt les strophes elles-mêmes :

A MON CHER PHILIPPE THIBAUT, ANCIEN ÉLÈVE. Maintenant que le Dieu qui balance la terre Et qui la fait bondir sous les pas des humains, Maintenant que ce Dieu qui lance le tonnerre, Descend de son trône en tes mains ;

Maintenant que ta voix, de l'horreur des abîmes, Appelle et doucement fait remonter au jour

Les âmes des tombés, aigles faits pour les cimes Et les espaces de l'amour ;

Maintenant que ton bras a fait cette merveille — Faible pilier sur qui tremble l'immensité ! — Que la mort t'obéit, et que près de toi veille Dieu, car ta force est sa bonté :

Laisse-nous nous courber sous ta main bénissante, Nous hier cependant qui guidions tes pas, Laisse ta mère en pleurs regarder, frémissante, Et ne te reconnaître pas.

Quand Moïse sortit du milieu des nuages Où terrible tonnait la voix du Tout-Puissant, Il s'en alla tout seul, devin parmi les sages, Et son front brillait en passant.

Quand l'Esprit embrasa l'apôtre si timide, Pierre dit : « Christ est Dieu » jusque dans la prison. — « Ce n'est plus lui », disait le Capharnaïte, — « C'est Dieu qui clame à l'horizon. »

Nous ne te dirons pas : « Ous-tu dans la brume, O père, — quand ton front baigne dans la clarté, Vas-tu craindre l'éclat qui sous tes pas écume ? — Non — pour toi le Maître a lutté. »

Sur le Mont du Thabor ne crains pas la mer sombre, — M'aimes-tu, dit le Christ, à la vie, à la mort ? Dormant dans ton canot, fidèle comme une ombre, — Rame, je t'ouvrirai le port.

Je t'ai sacré pêcheur. La mer a ses tempêtes, Mais la plainte des flots n'assombrit pas le ciel, Et quand Dieu donne au cœur ces délectantes fêtes, Il faut en savourer le miel.

Nous vogueons nous aussi sur le flot qui murmure, Nos voiles enfleront toujours des mêmes vents, Et tu crieras vers nous si la pêche est dure, S'ils sont rudes les éléments.

Une évocation si parfaite de la grandeur du prêtre émut l'assistance. Avec un apropos charmant le R. Père Thibault renouela son remerciement à tous ceux qui avaient préparé ou partagé son bonheur, son père, sa mère, ses frères, les Pères du Collège, les habitants de la Pointe. Il eut une délicieuse pensée à l'adresse de sa sœur, religieuse de la Sainte Famille, dont les prières et les encouragements l'avaient toujours soutenu au milieu des épreuves de sa vocation. Il n'oublia ni les religieuses de la communauté de Sherbrooke, ni ses confrères du Séminaire, qui lui avaient offert des présents artistement travaillés, objet de l'admiration de tous.

Ses paroles allèrent droit au cœur de l'auditoire qui les accueillit avec les marques d'une vive sympathie et d'une profonde émotion.

Le lendemain, une dernière cérémonie réunie à l'église les parents et amis du jeune prêtre. Nombreux en effet furent ceux qui voulurent assister à la messe d'action de grâces du Père Thibault et recevoir de ses mains nouvellement consacrées la sainte communion. C'était l'heure où chaque jour dans le sanctuaire ruisselle à flots vermeils la discrète lumière du soleil levant. Aussi, de loin où s'évanouissent tous les détails, l'autel apparaissait comme un Thabor dans un nuage de fleurs et de verdure. Majestueuse et belle, la Vierge de l'Assomption dominait ce groupe et semblait attirer près d'elle cette famille bénie, tandis que là-bas dans le lointain des tribunes on entendait des voix célestes délicieusement accompagnées chanter les joies d'une première messe, prélude du bonheur éternel.

Heureuses les paroisses témoins de telles cérémonies ! Heureux surtout ceux qui, à l'exemple du Père Thibault, répondent à l'appel divin et ne quittent pas le droit sentier avant d'être arrivés au sommet du Thabor ! C'est un beau jour que celui-là, n'est-ce pas, mon Révérend Père, où l'on peut monter au saint autel et répandre autour de soi les bienfaits et la grâce du sacerdoce.

Ad multos annos ! PAUL DE LA HAVE.

Fête de Sainte Anne

Le dimanche, 26 juillet, la fête de Sainte Anne sera célébrée avec la solennité accoutumée dans la paroisse de Cocagne, qui a le bonheur d'avoir une chapelle spéciale dédiée à la Bonne Sainte Anne. Les offices seront célébrés dans la belle église toute fraîche décorée et embellie de jolies peintures.

Vu les nombreux prêtres qui doivent être présents, les personnes désireuses de recevoir la sainte communion pourront le faire aux messes basses. La messe paroissiale sera chantée à 9 heures, afin de faire place aux nombreux étrangers qui pourront assister à la grand-messe solennelle de 10 heures. Dans l'après-midi, à 3 heures, il y aura procession avec la statue de Sainte Anne, Bénédiction du

T. S. Sacrement, et Vénération des reliques de Sainte Anne. Les sermons de l'avant-midi et de l'après-midi seront donnés par des prédicateurs de renom. Tous n'ont pas le moyen et le temps de se rendre à Sainte-Anne de Beaupré, mais tous peuvent se rendre en pèlerinage à Cocagne, où la Bonne Sainte Anne sera heureuse de les récompenser de leur foi et de leur piété.

A Saint-Joseph de Memramcook

Nous revenons encore, car nous ne voulons pas que les lecteurs du Moniteur oublient que c'est chez nous qu'a lieu, cette année, la convention générale de la Société l'Assomption. Comme nous l'avons déjà annoncé, la fête durera trois jours, qui seront les 15, 16 et 17 du mois d'août, ce qui permettra, à tous ceux qui le désirent, de se rendre à Saint-Basile de Madawaska, N. B., pour assister au Grand Congrès National les 19 et 20 du même mois.

Nous attendons des délégués de chaque succursale et un grand nombre d'étrangers de toutes les parties de l'Acadie et des États-Unis.

Venez en grand nombre, compatriotes, venez tous; venez voir et constater, par vous-mêmes, ce qu'a fait, ce que fera et ce qu'est appelée à faire, pour notre petit peuple, la jeune mais déjà grande Société l'Assomption. Venez puiser le patriotisme aux sources pures et éloqu岸tes de nos meilleurs orateurs. Enfin, venez vous récréer, car il y aura des amusements de toutes sortes.

On vous a déjà annoncé qu'une pièce avait déjà été mise sur le métier pour la circonstance. Il nous fait plaisir d'ajouter aujourd'hui qu'elle est déjà bien commencée. Ce sera le plus beau et peut-être le meilleur morceau d'étoffe qui aura été présenté au public depuis plusieurs années, même de la part des élèves. Remarquez, c'est de l'étoffe d'habitant, et tout le monde sait que c'est la meilleure. « Les Brigands Invincibles » est le nom de notre drame. Sur le prochain numéro nous vous annoncerons la date définitive avec le programme de la pièce.

Chers Assomptionnistes, rappelez-vous que c'est votre droit, je dirai même votre devoir, d'envoyer vos enfants, ayant les qualifications exigées par la constitution, dimanche prochain, 26 courant, pour subir l'examen annuel attaché à la caisse ecclésiastique. Tout le monde a la même chance. N'oubliez pas, dimanche prochain, à 2 heures.

Il n'est peut-être pas hors de propos d'avertir les gens qu'il n'y a plus aucun danger aujourd'hui de se casser le cou sur nos trottoirs. Grâce au zèle ardent de notre estimable curé et au dévouement héroïque de nos bons paroissiens, les piétons sont aussi à l'aise maintenant chez nous que sur les rues les mieux entretenues de nos grandes villes. Un beau trottoir en gravois vient d'être construit à traverser le marais et sur la rue principale de notre belle et grande paroisse, jusqu'à Memramcook West. Oeuvre gigantesque, magnifique, artistique même, due aux généreuses contributions des habitants.

A. J. GAUDET, Président.

Les défalcatons du département des terres

L'hon. M. Grimmer a livré au public le rapport de l'auditeur spécial Miller sur les défalcatons de W. P. Flewelling, sous-commissaire des terres de la couronne, qui s'est suicidé l'hiver dernier, après avoir écrit au premier-ministre qu'il en finissait avec la vie parce qu'il avait abusé de la confiance qu'on avait reposée en lui pour s'approprier les deniers publics au montant d'une douzaine de mille dollars.

M. Miller a trouvé que le montant de la défalcation de M. Flewelling, au lieu de ne s'élever qu'à \$12,000, se chiffrait à \$18,653.17. Les transgressions du défunt employé paraissent avoir commencé en l'année 1903-04, à la fin de laquelle la défalcation s'élevait à \$13,447.84.

« La question, dit l'auditeur spécial, se pose ici comment le député commissaire des terres de la couronne manipulait ces

fonds. Pour son... B. du Nord... ses chèques... bieux et... autre côté... exception... quel à la... nées. Il o... du revenu... sur la coup... ser au rec... les recevai... pour équib... recevoir g... des chèq... Nord et le... M. Mi... départem... tement b... année fis... permis a... nupuler le... triste rés... minant, le comm... ronne, g... elling, p... lance, de... somme d... clare aus... au départ... défectueu... choses a... cours au... le départ... res. On at... second r... les «cor... Flewelling... terres»,... nature à... sité des... ce. Le T... termes l... d'analys... «C'est... un sens... à venir u... suspects»,... tefois, po... régime le... courage d... perversité... qu'on n'a... ple de la... quand il... mars; le... tenant d... soupçon... faisait, l... provoqu... plusieurs... verne me... sauraient... re couleu... tendre à... blables. Musici... Nous réal : M. B... talent d... conatu... d'art, a... trisie et... ce. M. P... fut pen... organiat... C'est d... de faire... l'abbé... Le je... soins d... Notre l... recteur... Philoso... collège... piano e... M. l... né à T... a fait... cook, l... plus... M. l... terpré... teur. l... a com... son-m... Semina... Nos... de Sai... M. L... nomb... Acadi... ciens... Josep... mais

et Vénération...
nte Anne. Les
midi et de l'a-
onnés par des
om. Tous n'ont
emps de se ren-
de Baupré,
e rendre en pé-
où la Bonne
eureuse de les
foi et de leur

Memramcook

re, car nous ne
eurs du Moniteur
nous qu'à lieu,
ion générale de la
Comme nous l'a-
fête durera trois
5, 16 et 17 du
permettra, à tous
se rendre à Saint-
N. B., pour as-
és National les 19

délégués de cha-
and nombre d'é-
arties de l'Acadie

ore, compatriotes,
et constater, par
it, ce que fera et
e, pour notre pe-
déjà grande So-
enez puiser le pa-
ures et éloquentes
rs. Enfin, venez
aura des amuse-

ncé qu'une pièce
le métier pour la
ait plaisir d'ajou-
est déjà bien com-
plus beau et peut-
u d'étoffe qui au-
c depuis plusieurs
t des élèves. Re-
ffe d'habitant, et
'est la meilleure.
les" est le nom
prochain numé-
ons la date défini-
de la pièce.

es, rappelez-vous
dirai même votre
enfants, ayant les
à la constitution,
6 courant, pour
attaché à la caisse
nde à la même
dimanche pro-

s hors de propos
n'y a plus aucun
se casser le cou
au zèle ardent
au dévouement
arrossiens, les pié-
maintenant chez
s mieux entre-
villes. Un beau
d'être construit
sur la rue princi-
grande paroisse,
West. Oeuvre gi-
artistique même,
tributions des ha-

J. GAUDET,
Président.

Entente des terres

ner a livré au
l'auditeur spé-
d'allocations de
sous-commis-
à couronne, qui
dernier, après
remier-ministre
de la vie parce-
de la confiance
en lui pour
iers publics au
zaine de mille

é que le mon-
de M. Flewell-
s'élever qu'à
à \$18,653.17.
ns du défunt
avoir commen-
04, à la fin de
tion s'élevait à

uditeur spécial, se
éputé commissaire
ue manipulait ces

fonds. L'idée générale est qu'il tirait,
pour son usage personnel, des chèques
sur les fonds publics à la Banque de l'A.
B. du Nord, mais il n'en est pas ainsi, car
ses chèques personnels sont peu nom-
breux et insignifiants, tandis que d'un
autre côté le député avait déposé, à une
exception ou deux près, son salaire men-
suel à la banque pendant plusieurs an-
nées. Il opérait en retenant une partie
du revenu territorial, c. à d. des impôts
sur la coupe du bois. Au lieu de les pas-
ser au receveur général à mesure qu'il
les recevait, il en retenait une partie, et
pour équilibrer les comptes rendus au
receveur général et à l'auditeur, il tirait
des chèques sur la banque A. B. du
Nord et les passait au receveur-général."

M. Miller dit que les livres du
département n'étaient pas promp-
tement balancés à la fin de chaque
année fiscale, et cette méthode a
permis au défunt employé de ma-
nipuler les deniers publics avec le
triste résultat que l'on sait. En ter-
minant, l'auditeur Miller blâme
le commissaire des terres de la cou-
ronne, qui a permis ainsi à Flew-
elling, par son manque de surveil-
lance, de détourner une aussi forte
somme des deniers publics. Il dé-
clare aussi que la tenue des livres
au département des terres était fort
défectueuse, et que pour tirer les
choses au clair, il a dû avoir re-
cours aux banques avec lesquelles
le département avait fait des affai-
res.

On attend d'un jour à l'autre un
second rapport du M. Miller sur
les "comptes en suspens de M.
Flewellling et du département des
terres", lequel, paraît-il, sera de
nature à piquer vivement la curio-
sité des contribuables de la provin-
ce.

Le Telegraph apprécie en ces
termes le rapport que nous venons
d'analyser :

"C'est un document surprenant. En
un sens, il est incomplet, puisqu'il reste
à venir un chapitre sur le "compte en
suspens". On nous en donne assez, tou-
tefois, pour montrer que sous l'ancien
régime les méthodes permises—ou en-
couragées—invitaient constamment la
perversité et offraient des occasions
qu'on n'a pas toujours ignorées. Le pe-
uple de la province savait ce qu'il faisait
quand il est allé au puits aux mois de
mars; les preuves qu'on découvre main-
tenant doivent le convaincre qu'il ne
soupçonnait pas la moitié de ce qui se
faisait. Le rapport de l'auditeur devrait
provoquer des explications de la part de
plusieurs des membres de l'ancien gou-
vernement, bien que des explications ne
sauraient donner à la chose une meilleu-
re couleur. Malheureusement il faut s'at-
tendre à beaucoup d'autres choses sem-
blables."

Musicien Acadien qui se distin-
gue à Montréal

Nous lisons dans la Patrie de Mon-
tréal :
M. Benoit Poirier, jeune organiste de
talent dont le nom commence à se faire
connaître avec succès dans les milieux
d'art, a été nommé directeur de la ma-
trixerie et organiste, à l'église Saint-Patri-
ce.

M. Poirier succède à M. Fowler, qui
fut pendant plus d'un quart de siècle,
organiste de cette église.

C'est un choix très heureux que vient
de faire le curé de Saint-Patrice, M.
l'abbé McShane.

Le jeune organiste a étudié sous les
soins de M. J. D. Dussault, organiste de
Notre Dame. Il fut successivement di-
recteur des maîtrises du Séminaire de
Philosophie du Grand Séminaire, et du
collège de Montréal, où il enseigna le
piano et le solfège.

M. Poirier est âgé de 25 ans. Il est
né à Tignish, Ile du Prince-Edouard. Il
a fait ses études classiques à Memram-
cook, N. B. et ses études de philoso-
phie chez les Sulpiciens, à Montréal.

M. Poirier ajoute à ses qualités d'in-
terprète des maîtres, celle de composi-
teur. Plusieurs mélodies religieuses qu'il
a composées sont exécutées à la mai-
son-mère des Soeurs Grises, au Grand
Séminaire et au collège de Montréal.

Nos félicitations au nouvel organiste
de Saint-Patrice.

M. Benoit Poirier est le fils de
M. L. S. Poirier, de Tignish. Les
nombreux amis qu'il a laissés en
Acadie, et en particulier ses an-
ciens condisciples du Collège St-
Joseph, se réjouiront de ses succès,
mais n'en seront pas surpris, car

dès ses premières années d'étude,
son talent faisait naître les plus
belles espérances. Le Moniteur fé-
licite chaleureusement notre com-
patriote de sa précoce promotion
dans la carrière musicale

HAUTE ABOUJAGANE

On est à faire d'importantes
améliorations au presbytère, qu'on
a déplacé de quelques pieds et
qu'on va mettre sous de nouvelles
fondations, plus élevées que les
anciennes, et auquel on va ajouter
une jolie galerie.

Jeudi dernier avait lieu l'impos-
sante cérémonie de la première
communion, alors qu'un bon nom-
bre de jeunes garçons et de fillettes
s'approchaient pour la première
fois de la table sainte et recevaient
le pain des forts.

Ce jour-là aussi, M. le curé Hen-
ri D. Cormier célébrait le 100 an-
niversaire de son ordination sacer-
dotale, et la double cérémonie avait
un cachet tout particulier de gran-
de fête. L'église était admirable-
ment décorée de festons de verdure
et de banderolles de différentes cou-
leurs portant des inscriptions app-
ropriées à la mémorable circon-
stance. L'une d'elles se lisait ainsi :
"Tu es sacerdos in æternum".

Toute la paroisse assistait aux
saints offices, qui furent célébrés
avec une pompe imposante.

A l'occasion de ce pieux anni-
versaire, le bon curé fut l'objet
d'une attendrissante démonstra-
tion. Après la messe, la foule en-
toura le bien-aimé pasteur et le pria
d'agréer un splendide service
d'argenteries, artistement travail-
lées, en témoignage de leur affec-
tion et de leur vive appréciation du
dévouement sans bornes qu'il dé-
ploie dans la desserte de leur pa-
roisse. Profondément ému, M. le
curé Cormier remercia avec effu-
sion les bonnes gens de sa paroisse
et les bénit de tout son cœur
d'apôtre.

Convention Nationale, les 19 et
20 aout, à Saint-Basile,
Madawaska, N.-B.

Avis

Tous les délégués officiels, (3 ou
4 par paroisse) pour le prochain
Congrès, sont priés d'envoyer leurs
noms au comité d'organisation lo-
cale LE, ou AVANT LE 4 AOUT, afin
que l'on pourvoie à leur logement.

A Saint-Basile, le local est très
restreint; c'est pourquoi les mes-
sieurs du clergé qui se proposent
d'assister à cette Convention sont
également priés de nous avertir
d'avance, afin que nous puissions
aussi leur trouver des places con-
venables.

CYPRIEN MARTIN,
Président général,
CLAUDE J. CYR,
Ptre, ass.-secrétaire.

P.S.—Les Religieuses de l'Hô-
tel-Dieu pourront abriter 60 da-
mes. Prière d'appliquer d'avance
pour retenir des places.

Nous laissons au Times de Moncton
la responsabilité du fait suivant :

"Il y a quelque temps un citoyen
d'un district situé au nord et non
loin de Moncton, qui n'était pas par-
ticulièrement agréable au parti au pou-
voir, offrait un lot de traverses au che-
min de fer Intercolonial. Les traverses
furent inspectées, et l'inspecteur en re-
jeta à peu près la cinquième partie. Le
propriétaire vendit les traverses à un
voisin qui y additionna un certain nom-
bre d'autres traverses pour en faire un
lot raisonnable, et qui offrit le tout au
chemin de fer. Une nouvelle inspection
fut faite par le même inspecteur qui les
avait déjà rejetées et tout le lot fut ac-
cepté d'emblée, presque toutes étant
marquées de première classe."

Le Liniment de Minard gué-
rit la diarrhée.

Le Liniment de Minard sou-
lève la névralgie.

Avis Municipal

L'assemblée régulière de juillet du
Conseil municipal du comté de Westmor-
land s'ouvrira MARDI, LE VINGT-
HUITIÈME JOUR DE JUILLET
COURANT, à deux heures de l'après-
midi, au Palais de justice, à Dorchester.

Toutes personnes ayant des réclama-
tions contre la municipalité de West-
morland sont requises de les présenter,
duement attestées, au secrétaire, une se-
maine avant la réunion du Conseil. Les
comptes qui n'auront pas été produits
au temps spécifié ne seront pas considé-
rés à l'assemblée de juillet du Conseil.

Les comptes de magistrats, constables
et témoins dans les examens crimi-
nels devront être dressés et attestés con-
formément aux dispositions du chap.
106 des Statuts R. fondus 1903.

Daté ce 13 juillet 1908.
Par ordre,
S. EDGAR WILSON,
Secrétaire municipalité de Westmorland.
13 1908—31.

Encan

Je suis autorisé par M. Venant Belli-
veau, Haute Aboujagane, à vendre à sa
résidence,

SAMEDI, 25 JUILLET,
à une heure exacte de l'après midi, les
articles suivants :

1 cheval de 11 ans pesant 1100 livres,
1 cheval de 14 ans pesant 1300 livres,
1 cheval de 8 ans pesant 1200 livres,
1 taureau (Durham) de 2 ans, 1 vache de
5 ans en son veau du 6 juillet 1908,
2 vaches, 10 moutons, 7 agneaux, 1 petit
(Giant) moulin à battre ayant servi trois
saisons, en bon ordre, 1 truck double,
1 truck simple, 1 tombereau, 1 wagon ex-
press, 1 voiture couverte, 1 voiture fine
léger, (Piano Box) et parasol, 1 traîne
neuve, 1 carriole, 3 couvertes de buffalo,
2 charres d'acier, 1 herse à dents à res-
sorts, 1 faucheuse, 13 tonnes de paille
pressée, 2 brancards neufs à foin, 2 fau-
cheuses, à râteau à cheval, 2 harnais fins,
2 harnais doubles, 1 brouette, 1 paire
de bobsleds doubles, 1 paire de bobsleds
simples, 1 cultivateur de patates, 1 meule,
1000 pieds de planches de bois franc
de différentes épaisseurs jusqu'à 3 pouces,
et autres articles trop nombreux pour
mentionner ici. Si le temps le permet,
aussi 120 acres de bon foin anglais en
herbe sur la ferme de défunt Thadée
Richard, et ce Venant Belliveau réside
actuellement. Si la vente à la maison
était trop tard pour vendre l'herbe le 25
la vente se fera lundi, le 27, à une heu-
re.

Conditions :—Au-dessous de \$5, ar-
gent comptant, au-dessus de \$5, douze
mois de crédit sur billets conjoint ap-
prouvés avec intérêt à 7 pour cent.

Vente positive car M. Belliveau n'est
pas bien et ne désire pas fermer pour
quelques années.

J. H. HEBERT, Encanteur.
Haute Aboujagane, 11 juillet '08.

Société l'Assomption

A une assemblée de la succursale St
Antoine No. 34 de la Société l'Assomp-
tion de St-Antoine, N.-B., tenue diman-
che le 12 courant, M. Jaddus N. Le-
Blanc a été choisi délégué pour la gran-
de Convention de la Société l'Assomp-
tion qui sera tenue à Memramcook le 16
et 17 d'aout prochain. M. Fidèle M.
Robichaud a été nommé substitut.

CONDOLEANCES

Les membres de la Succursale
Acadie No. 1 de la Société l'Assomp-
tion offrent leurs plus sincères
condoléances à la famille de
défunt Maurice B. Boudreau, dé-
cédé à Waltham le 14 courant.

MAURICE BOURQUE,
Secrétaire-archiviste.

A une assemblée des membres de la
Succursale Poirier No. 21, de Mont-
Carmel, I. P. E., une résolution de
condoléances fut passée à l'adresse de
frère Joseph J. T. Richard à l'occa-
sion de la perte de son fils bien-aimé.
Il fut aussi résolu que copie en serait
publiée dans le Moniteur Acadien.

Par ordre,
Le Secrétaire-Archiviste.
Mont-Carmel, 20 juillet 1908.

A Providence, R. I., ces jours der-
niers, M. P. Freeman Hébert, fils de
M. le député régistrateur Patrick Hé-
bert, de Dorchester, conduisait à l'au-
tel Mile Minnie E. Lavin, de Provi-
dence. La cérémonie était présidée
par Mgr Thos. Griffin, et M. Amédée
Bourgeois et Mile Annie M. Lavin
servaient de témoins.

Ayez l'œil

sur cet espace la semaine prochaine.
Une annonce de la plus haute impor-
tance. En attendant entrez au
Grand Magasin, si vous avez besoin
de quelque chose.

Cie Peter McSweeney, Ltée, Moncton

Thomas W. Butler,

Avocat, Solliciteur, Notaire Public. Ar-
bitre-en-Equité, et Greffier de la Paix.
NEWCASTLE, N. B.
S'occupe d'assurance contre le feu et sur la vie.
27 mars 08—c.

Terre à vendre

ou à louer. 60 arpents de terre, avec maison et
grange, sont à vendre à bonnes conditions. S'a-
dresser à
D. S. CORMIER,
Memramcook-West N. B.
29 avril 08—ac.

Pour faire place à notre nou-
vel et immense assortiment de Hardes
de printemps, nous sommes obligés
d'offrir 40 Habillements de notre as-
sortiment régulier à moins que le
prix coûtant. C'est une chance rare
pour quelques-uns.
O. M. MELANSON & CIE.

Les Gibson's Kidney Pills sont garanties
pour guérir les maladies de rognons et le mal de
" reins. 50 cts. Argent remboursé si la guérison
n'est pas complète. Chez I. G. F. R. Pharmacie.

ON DEMANDE

Dans le District No. 2, Cormier Village, pour
le prochain terme, un instituteur ou une institu-
trice de 3e classe pouvant en-
seigner le français et l'anglais. S'adresser à
HIPPOLYTE A. LEGER,
Secrétaire des Commissaires
Cormier Village, 5 mai 1908—ac

Restaurant

ENTREZ AU RESTAURANT DE
Julien CORMIER
Dans le Bloc Poirier, où l'on vous servira un
BON REPAS à n'importe quelle heure.
5 mai 08—ac

Bon Foin à vendre

Le soussigné offre en vente une bonne quantité
de BON FOIN anglais de la première qualité.
Prix raisonnable. S'adresser à
JOSEPH P. HACHEZ,
Robertville, Gloucester, N. B.,
11 juillet 1908—rm

On demande

Pour le prochain terme, dans le dis-
trict d'école No. 18, Rivière Shédiac,
une institutrice de 3e classe pouvant en-
seigner le français et l'anglais. S'adres-
ser à
JACQUES M. GALLANT,
PLACIDE BABINEAU,
Commissaires.
Rivière Shédiac, 7 juillet 1908—ac.

On demande

Pour le prochain terme, dans le District d'Eco-
le No. 1, paroisse de Rogersville, une Institutrice
de 3e classe pouvant enseigner le français et l'an-
glais. S'adresser à
ANDRÉ L. DOUCET,
Secrétaire des commissaires
Rogersville, 14 juillet 08—4ip

Chevaux à vendre

Cinq chevaux à vendre à bon marché et à de
conditions faciles.
R. C. TAIT,
July 15th. 1908—31

Vente à sacrifice

Pour faire place aux Modes d'Automne et d'Hi-
ver, qui nous arriveront dans quelques semaines,
nous vendons maintenant A MOITIÉ PRIX,
comme au-dessous, tous nos

Chapeaux et

Coiffures d'été
ainsi que toutes nos
Nouveautés, Modes et
Articles de toilette.

Notre assortiment considérable et ayant pour
habitude de ne jamais offrir à nos clientes des
chapeaux et des objets de toilette démodés, hors
de date, nous venons nous en débarrasser à tout
prix pendant qu'ils sont encore de mise et en
pleine floraison dans le monde fashionable.

C'est donc une chance exception-
nelle pour les Dames

de se procurer une nouvelle toilette de première
classe à UN PRIX INSIGNIFIANT. Profitez-en
hâtes-vous de venir chez

Chez Madame Doiron

Bloc Comeau, Shédiac.

LEGER'S COMPOUND EXTRACT
WILD STAWBERRY guérit promptement
indigestions appelées "maladie d'estomac", qui
tant de détresse durant les chaleurs d'été. Pri-
ngents la bouteille chez LEGER, Pharmacien, Shé-
diac.

Pompes Funèbres

James Murgidge, Shédiac, N. B.
ENTREPRENEUR DE POMPES
FUNÈRES.

"honneur d'annoncer qu'avec la dépense
d'un joli corbillard tiré par deux che-
vaux, ainsi qu'une grande variété de bières, café,
etc., de toute dimension et de tout modèle
Joli Cercueil imitation de bois de
rose, bien verni, pour \$12.

Aussi toutes espèces de montures, garnitures et
de cercueils au plus bas prix. On peut
rendre aux chars avec le corbillard en tout
emps. PRIX MODÉRÉS. agnovos ac

PACIFIQUE
CANADIEN

Du 29 février au 29 avril
Grand Rabais

SECONDE CLASSE
Pour la Colombie Anglaise et la cote
du Pacifique.

DE SHEDIAC, N.
VANCOUVER, B. C.
VICTORIA, B. C.
SEATTLE & TACOMA, WASH
WESTMINSTER B. C.
PORTLAND, ORE.
NELSON, B. C.
TRAIL, B. C.
ROSSLAND, B. C.
GREENWOOD, B. C.
MIDWAY, B. C.

Tarif proportionnel des autres endroits pour
autres points.
Aussi que pour l'Alberta, Washington, l'Idaho,
Montana, Californie, etc.

W. B. HOWARD,
D. P. A. ag., C. P. R.,
St-Jean, N. B.

Pour que l'Huile Foie de Morue soit efficace il
faut qu'elle soit absolument fraîche et de la meil-
leure qualité, comme vous serez certain de l'obte-
nir chez LEGER, pharmacien, Shédiac.

# Un mot, S'il vous plait.

L'homme bien informé vient chercher ses provisions d'hiver chez

## O. M. Melanson & Cie.

Il y vient avec l'assurance, bien fondée, d'acheter ce qu'il y a de mieux pour son argent. Et personne n'est jamais désappointé.

Toutes nos marchandises sont choisies et achetées avec le plus grand soin et avec jugement.

Au sujet des

## Hardes

pour cette saison, nos modes sont non-seulement en avant de tout ce qu'on peut trouver en ville, mais les gens savent que notre

### Departement de Hardes

se recommande également à ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent comme à ceux qui ont le gousset bien rempli.

Le prix de nos habillements varie de \$6 à \$16, et celui de nos Capots de \$5 à \$15

Nous avons aussi de superbes

## CASQUES

coiffant toutes les têtes et à la portée de toutes les bourses.

Noire Assortiment d'

## Etoffes à Robes

est meilleur que jamais. Quand vous venez à Shédiac, n'oubliez pas l'entrer chez

## O. M. Melanson & Cie

Vous vous en retourneriez contents et satisfaits.

### LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes

Paraît le jeudi de chaque semaine

Abonnement

11 1/2, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance

On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année

Annances

Première insertion, 10c. par ligne

Pour chaque insertion subséquente, 2c. par ligne

Impressions de toute sorte exécutées à bref délai et à prix raisonnables

FERD. ROBIDOUX,  
Editeur-propriétaire,  
Shédiac, N.B.

### LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 23 JUILLET 1908.

#### Livres d'Ecole

LE GOUVERNEMENT-HAZEN  
REMPLETT SA PROMESSE

Règle générale, ils sont assez rares les gouvernements qui remplissent leurs promesses et respectent scrupuleusement les engagements qu'ils ont pris envers les électeurs dont ils aspiraient à devenir les gouvernants.

Voyons par exemple le gouvernement-Laurier dont le chef et les lieutenants versaient avant 1896 des larmes de crocodile sur le sort du peuple lorsque le gouvernement conservateur dépensait 40 millions par année et jurait par tous les dieux que c'était une extravagance injustifiable, et qui une fois arrivés au pouvoir ont triplé en douze ans le fardeau des taxes et le volume des dépenses annuelles.

Il est donc rafraîchissant de voir un gouvernement, ne serait-ce qu'un gouvernement local, tenir à sa parole.

Le gouvernement-Hazen vient de recevoir le premier lot des livres d'écoles qu'il a fait publier en vertu du nouveau contrat qu'il a passé avec la maison Gage & Co. de Toronto.

On se souvient que depuis plusieurs années M. Hazen et ses amis reprochaient à l'ancien gouvernement d'avoir fait pour la publication des livres d'écoles, un arrangement ruineux pour les contribuables du pays, et promettaient, s'ils étaient portés au pouvoir, de réduire de 30 à 50 par cent le coût des livres d'écoles.

Le gouvernement répliquait que les prétentions de ses adversaires étaient ridicules, que les livres ne coûtaient pas trop cher, et qu'il était impossible de les avoir à meilleur marché.

Ce que M. Hazen promettait est aujourd'hui un fait accompli. Aussitôt arrivé au timon des affaires, M. Hazen prit les mesures et fit les démarches nécessaires pour mettre un terme au monopole des livres, et à l'heure qu'il est les livres à prix réduits sont en route pour les différents districts de la province.

En voici une liste, avec les nouveaux et anciens prix mis en regard :

	Prix nouveau	Ancien prix
Scribblers,	3cts	5cts
1st Primer,	3	5
2nd Primer,	7	10
1st Reader,	12	20
2nd Reader,	18	30
3rd Reader,	25	40
4th Reader,	30	50
5th Reader,	40	60
Geography,	55	80

On le voit par ce tableau, la réduction est considérable et fera réaliser, aux parents des enfants d'écoles, des économies qui valaient la peine d'être l'objet de la sollicitude de nos gouvernants.

Les livres seront mis en dépôt chez des vendeurs désignés par le gouvernement, lesquels recevront une commission de 10 par cent, qui est couverte par le prix des livres.

Le Liniment de Minard guérit le mal de pis des vaches.

### Les Taxes

Elles ont presque doublé sous le gouvernement Laurier qui s'était engagé à les réduire.

#### QUELQUES PROMESSES LIBÉRALES

«Nous constatons avec alarme l'augmentation considérable des dépenses annuelles du pays et les taxes injustes qui s'ensuivent.»—Programme libéral de 1893.

«Le gouvernement prélève chaque année \$36,000,000, et plus, sous forme de taxes. Il prélève cela sur vous, il prélève cela sur tout le peuple de ce pays. Sur chaque livre de clous, sur chaque outil, sur chaque verge de drap que vous achetez de votre marchand, vous devez payer une certaine somme au gouvernement fédéral. Si le peuple comprenait cela, il chasserait du pouvoir le gouvernement actuel comme les voleurs furent chassés du temple.»

—Sir Wilfrid Laurier en 1893.  
«Nous sommes pour la réduction des impôts.»—Sir Wilfrid Laurier en 1895.

#### LES TAXES SONT DOUBLÉES

Sir Wilfrid Laurier et ses ministres firent des centaines de déclarations de cette nature avant d'arriver au pouvoir. Que nous ont-ils donné ?

Voici à ce sujet un tableau comparatif, indiquant ce qu'étaient les taxes en 1896, 1906 et 1908, respectivement :

Année	Régime	Montant	Montant	Montant	Total	Taxe par tête	Surplus de 1908 sur 1896
1908	Régime libéral	\$57,332,646	\$15,690,400	\$73,023,046	\$11.50	\$45,263,761	soit 163 p. c.
1906	Régime libéral	\$46,064,598	14,010,220	\$60,074,818	\$10.00	\$27,759,285	
1896	Régime conservateur	\$19,833,279	7,926,006	\$27,759,285	\$5.56		
	Douanes, Accise						

Voyons maintenant le total des taxes perçues pendant dix ans, sous le régime conservateur et sous le régime libéral.

Montant total perçu en dix ans, (1887-96) par les conservateurs \$287,931,372  
Montant total perçu en dix ans (1897-06) 430,329,802  
Excédent du gouvernement libéral sur le gouvernement conservateur, 142,398,430

Ainsi, quant au montant des taxes il ne peut y avoir de doute : elles ont subi une énorme augmentation. Les taxes en 1896 s'élevaient à \$27,759,000. Voyons comment les libéraux ont dépassé ce montant :

Année	Montant des taxes	Excédent de
1896	\$26,759,000	
1897	889,000	
1898	1,817,000	
1899	7,199,000	
1900	10,483,000	
1901	10,984,000	
1902	15,130,000	
1903	21,256,000	
1904	25,902,000	
1905	26,261,000	
1906	32,315,000	
1907	45,264,000	
Excédent total en onze ans	198,000,000	
Excédent total en onze ans et neuf mois (1897-1902)	\$228,745,000	

En 1907, le gouvernement changeait la date d'ouverture de l'exercice fiscal ; comme suite l'exercice 1907 ne fut que de neuf mois ; c'est pourquoi nous l'avons omis dans ce tableau. Les taxes, durant cette période, s'élevèrent à \$51,565,585, soit à \$23,806,300 de plus que

## F. L. THIBODEAU, Voiturier

### SHÉDIAC, N. B.



Le peinture est de première classe, on n'emploie que la meilleure peinture et les meilleurs vernis anglais. Il ne faut pas oublier que F. L. THIBODEAU a une expérience de plus de trente ans, en cette province et aux Etats-Unis, dans la construction des Voitures, et que toutes les Voitures qui sortent de sa boutique sont GARANTIES donner entière satisfaction.

durant les douze mois de 1896.

#### TAXES PAR FAMILLE

En 1901, il y avait au Canada 1,070,747 familles. Il y en a au plus 1,250,000 aujourd'hui. Le nombre en était de 998,882 en 1896.

Année	Nombre de familles	Taxes par famille
1896	998,882	\$27.68
1908	1,250,000	58.88
Augmentation par famille,		31.20

#### LES TAXES QUOTIDIENNES

La comparaison suivante entre 1896 et 1908 est facile à comprendre :

	1896	1908
Total des taxes par année.	\$27,759,279	73,023,046
Taxes par semaine,	533,827	1,404,289
Taxes par jour (le dimanche compris)	76,261	200,612

La famille canadienne paie plus en taxes, aujourd'hui, au gouvernement qu'elle ne dépense pour son pain quotidien.

#### ARICHAT

COUVENT DES FILLES DE JESUS.—Mercredi, le 17 juillet, avait lieu dans la grande salle du couvent de l'Assomption, un joli concert et distribution des prix.

C'était très beau d'entendre parler les deux langues, et ce concert a été apprécié de tous, grâce au dévouement des bonnes sœurs et institutrices. Beaucoup de monde était présent, on remarquait dans l'auditoire les RR. A. E. Mombourquette, L. J. Gallant et W. A. Boucher. Le Rév. A. E. Mombourquette dans un discours très intéressant a remercié les enfants, les parents et les bonnes religieuses pour les sacrifices qu'ils se sont imposés.

Dimanche le 28 juin avait lieu dans la sacristie de l'église paroissiale, l'installation des officiers pour le prochain terme, de la succursale A. E. Mombourquette No. 72, sous la présidence de frère Chs. Herbin.

Notre distingué ancien chancelier, frère Guillaume Babin, était officier installateur, frère Narcisse A. Burrell, adjoint. Les officiers suivants furent élus : Directeur Spirituel—A. E. Mombourquette.

Chancelier—Alex. Boudreau.  
Président—A. D. Samson.  
Vice-Président—Chs. Herbin.  
Vice-Président—P. A. Richard.  
Sec. arch.—N. A. Burrell.  
Sec.—Trésorier—Dr A. A. LeBlanc.  
Sec. Adjoint—B. Aucoin.  
Com. Ord.—Henri Boucher.  
Com.—Ord.—Chs. Marchand.  
Directeurs—Hon. Isidore LeBlanc, Pierre Fougère, Guillaume Babin.  
Ensuite proposé et secondé par frère Samuel Vigneau que la prochaine assemblée serait le 5 juillet.

N. A. BURRELL.

#### Une ville attaquée

Tékucigalpa, Honduras, 9 juillet.—Après s'être emparés de la ville de Gracias, des révolutionnaires armés, venus du Salvador, ont attaqué aujourd'hui Choluteca, département de Choluteca, située à environ 70 milles au sud-ouest d'ici. Grâce à leur vaillance, les habitants de cette ville ont pu résister pendant trois jours aux assaillants. Un grand nombre de volontaires sont en route pour Gracias et Choluteca pour aider à hausser les révolutionnaires. Ceux-ci ont proclamé M. Manuel Bonilla président de la république.

#### FEUILLETON

23

## INCENDIAIRE

### DEUXIÈME PARTIE

(Suite)

C'était ce sourire qui le ravissait; et, en ce moment, autant par dépit que par amour, il éprouvait un violent désir de voir Juliette, pour effacer le souvenir de l'orgueilleux dédain de Suzanne de Saint-Ermond; il s'était rendu sur le boulevard tranquille et isolé. Machinalement, il prit dans sa poche un petit écrian et prononça avec un sourire ironique :

—Puisque mademoiselle de Saint-Ermond me repousse, elle n'aura pas mes bijoux...

Et d'une voix gouailleuse, il ajouta :

—Mes bijoux... de famille ! Juliette arrivait. Il lui sembla qu'elle était encore plus triste que de coutume.

—Allons, dit-il, je crois que mon cadeau tombera bien. Il ne s'agit que de le donner d'une manière adroite.

Juliette était soucieuse parce qu'elle avait calculé, le matin, que cinq mois s'étaient écoulés depuis le départ de Bernier; et elle n'avait rien reçu que la première lettre de Martin, puis une dépêche envoyée de Sydney par Bernier et contenant ces seuls mots :  
«Tout va bien. Attendez.»

Gérald la salua gracieusement et, tout de suite, leva la voile qui couvrait l'enfant.

—Comme il est beau ! dit-il.

Juliette sourit. Presque aussitôt, le prince ajouta :

—Vous me permettez de lui donner ceci... Oh ! ce n'est rien... Un simple hochet... Un souvenir...

—Mais non, monsieur, non. Déjà Gérald avait posé un petit paquet sur la bavette de l'enfant.

—Adieu ! dit-il, à demain !

Et il s'éloigna vivement. Juliette prit le petit paquet et le garda quelques instants sans l'ouvrir. Quand elle l'ouvrit, elle poussa un cri d'indignation.

—Oh ! le misérable !

Le paquet renfermait un écrin de velours contenant une paire de dormeurs, deux magnifiques diamants. Elle referma vite le paquet, disant :

—Oh ! je rendrai cela demain à cet homme. Oh ! le misérable ! M'insulter ainsi !... Et moi qui avais la faiblesse de l'écouter ! Hélas ! C'est qu'il était le seul avec qui je pusse parler de Martin... Voilà pourquoi je me laissais aller. Elle revint bien triste chez elle ; et toute la soirée, elle songea à cette bizarre coïncidence :

«Cet homme ose m'offrir des diamants. Et mon pauvre mari est accusé d'en avoir volé...»

Elle n'eut même pas la curiosité de les regarder une seconde fois. Elle enveloppa le paquet et le mit dans un tiroir. Puis elle s'endormit en contemplant le portrait de

#### Fermes

A des

Ferme prés. Bourque. Lot de la Ve 40 acres de la Ferme Moise Ferme Eustas Ferme Dan. Ferme Théop Ferme Moise Ferme Calzot Ferme John T. Ferme Henry Ferme Docté Ferme John T. Ferme Pat. D.

Martin.

Le prin enchanté il avait off ne femme

—Je cro bienvenu

Il jugea raitre chez cle, pensa mond vien dustriel a heures, av

—Votre t-il à Gérald

Et il alla marchait n pas dit un tendu près de se mett membres d

—A F avez-vous Havas ?

—Non.

—Parce détails de merain, vo

—Hein tièrent ense Ermond.

—Je dis de Michel Pélissier.

—C'est ite

—Il y a comme trois avadés ; seu doute jugé faire. Et avait été av la chose sec où il a reçu velle-Calédo détails: C'e de ce soir, e tous les jou

—C'est b Ermond, re

Et, malgr qu'il éprouv le Havas et Gérald, qui

ÉVASION

«Le Cour lédonie vien tère de la m constancies forçats, évas été avisé pa avait cru de qu'à ce jour, vait l'espoir dés. Aujourd perdu, on p les choses se

Suivait se terminait

«Le lende ayant rempli pour Sydney taine et l'é sans grand é évadés ; d s avaient dû s Lorsque la X à Sydney, le port, tirant s par les ég voisins qui donné à l'en au mécanic avaient disp avait vis da que les fugi

«Rien ne joie du capit pouvant sor perdu et qui tune.

turier

une VOITURE FLATROUS américains out des meilleurs ma-procurer, venez me

es Voitures, faites es unes à boîtes-piano surtout celles à es- sont bien jolies.

rs exécutés par mon WILLIAM, un des vices maritimes.

et les meilleurs ver-périence de plus de 10, et que toutes les

ETON 23

IAIRE

PARTIE

qui le ravissait; utant par dépit éprouvait un Juliette, pour e l'orgueilleux de Saint-Er-du sur le bou- isolé. Machi- ns sa poche un nonça avec un

emoiselle de repousse, elle ux...

gouailleuse, il

de famille! Il lui sembla plus triste que

Je crois que mon. Il ne s'agit d'une manière

ucieuse parce le matin, que écoulés depuis; et elle n'a- première lettre de dépêche en- par Bernier et mots:

attendez."

gracieusement la voile qui

eau! dit il.

esque aussitôt,

mettez de lui ce n'est rien.. Un souve-

sieur, non.

posé un petit de l'enfant.

demain!

ement. Juliet-

et le garda sans l'ouvrir.

elle poussa un

le!

ait un écrin de une paire de gnifiques dia-

vite le paquet,

cela demain à le misérable!

Et moi qui l'écouter! Hé-

le seul avec de Mart n...

je laissais aller.

liste chez elle;

je songea à cet-

e m'offrir des

ouvre mari est

as la curiosité

seconde fois.

quet et le mi-

elle s'endor-

le portrait de

Fermes à vendre dans les Paroisses de Shédiac et Botsford

A des conditions de paiement faciles
Fermes présentement occupées par Etienne Jessie
Bourque, Cap Pelé, 40 acres,
Lot de la Veuve Brun, Cap-Pelé, 16 1/2 acres,
40 acres de la ferme Comeau, Chemin du Pet-Cap
Fermes Moïse Léger, Cap-Pelé, 50 acres,
Fermes Eustache Lirette, St-André, 50 acres,
Fermes Dan, B. Leblanc, St-André, 50 acres,
Fermes Théophile J. Landry, St-André, 50 acres,
Fermes Moïse R. Cormier, St-André, 40 acres,
Fermes Calixte P. Babineau, St-André, 39 acres
Fermes John Thébaud Babineau, St-André, 25 acres.
Fermes Henry N. Doiron, St-André, 40 acres
Fermes Docté C. Gauthier, St-André, 25 acres
Fermes John Thériault, St-André, 25 acres
Fermes Pat. D. Léger, chemin Kinnear, 45 acres,

R. C. TAIT, SHEDIAC

Martin. Le prince était revenu à Paris, enchanté de la manière adroite dont il avait offert les diamants à la jeune femme.

—Je crois qu'ils auront été les bienvenus, se disait-il.

Il jugea prudent de ne pas reparaitre chez sa sœur, et dina au cercle, pensant bien que Saint-Ermond viendrait l'y retrouver. L'industriel arriva, en effet, vers dix heures, avec une mine lugubre.

—Votre sœur est furieuse! cria-t-il à Gérard.

Et il allait lui expliquer que tout marchait mal, que Suzanne n'avait pas dit une parole, qu'on l'avait attendu près de vingt minutes avant de se mettre à table, quand un des membres du cercle l'interpella:

—A propos, Saint-Ermond, avez-vous de la feuille de l'agence Havas?

—Non. Pourquoi donc?

—Parce qu'elle donne tous les détails de l'évasion de Michel Thomerain, votre ancien ingénieur.

—Hein! vous dites?... balbutièrent ensemble Gérard et Saint-Ermond.

—Je dis: les détails de l'évasion de Michel Thomerain et Martin Péliissier.

—C'est impossible!

—Il y a même quelque chose comme trois mois qu'ils se sont évadés; seulement, on avait sans doute jugé inutile d'ébruiter l'affaire. Et le gouvernement, qui avait été avisé par dépêche, a tenu la chose secrète, jusqu'au moment où il a reçu le courrier de la Nouvelle-Calédonie, donnant tous les détails. C'est dans la feuille Havas de ce soir, et se sera demain dans tous les journaux.

—C'est bien curieux, dit Saint-Ermond, recouvrant son calme.

Et, malgré la violente émotion qu'il éprouvait, il demanda la feuille Havas et la lut, à demi voix, à Gérard, qui écoutait, pétrifié.

ÉVASION DE DEUX FORÇATS

«Le Courrier de la Nouvelle-Calédonie vient d'apporter, au ministère de la marine, les détails circonstanciés de l'évasion de deux forçats, évadés on dit on avait déjà été avisé par dépêche, mais qu'on avait cru devoir tenir secrète jusqu'à ce jour, parce que l'on conservait l'espoir de rattraper les évadés. Aujourd'hui que cet espoir est perdu, on peut raconter comment les choses se sont passées.»

Suivait le récit de l'évasion qui se terminait ainsi.

«Le lendemain, la Mugissante, ayant remplacé son hélice, partait pour Sydney, emmenant le capitaine et l'équipage du Cuning, sans grand espoir de retrouver les évadés; on pensait même qu'ils avaient dû se perdre en pleine mer. Lorsque la Mugissante est arrivée à Sydney, le Cuning était dans le port, tirant sur ses ancres, et gardé par les équipages des vaisseaux voisins qui l'avaient trouvé abandonné à l'entrée de la passe. Quant au mécanicien et matelot, ils avaient disparu; personne ne les avait vus dans la ville, pas plus que les fugitifs.»

«Rien ne saurait dépeindre la joie du capitaine du Cuning recouvrant son bateau, qu'il croyait perdu et qui constitue sa seule fortune.»

«La Mugissante est revenue alors à Noméa en même temps que le courrier de Sydney qui apportait les deux lettres suivantes:

«A. M. Palouët, Commandant de la Mugissante.

«Nous nous sommes rendus coupables d'un acte blâmable envers vous, qui aviez été bon et indulgent pour deux malheureux; mais nous ne l'avons fait que parce que nous n'avions pas d'autre moyen de recouvrer notre liberté.

«Nous vous demandons de vouloir bien nous pardonner, en vous adressant l'expression de notre plus vive reconnaissance.»

«A monsieur le Directeur du pénitencier de Nouméa.

«Malgré les charmes de la Nouvelle-Calédonie et la douceur paternelle de votre administration, vous ne serez pas étonné que nous ayons préféré notre liberté.

«N'accusez personne d'être de complicité avec nous, pas même le mécanicien et le matelot restés à bord du Cuning: c'est le revolver au poing que nous les avons contraints à nous obéir. Nous avons seuls combiné notre plan d'évasion et nous l'avons exécuté seuls avec la plus grande facilité.

«Nous ajouterons simplement que, si nous n'avons pas voulu supporter plus longtemps cette humiliation captivité, c'est que nous sommes innocents des crimes dont on nous a accusés et que, maintenant que nous sommes en liberté, nous espérons bien prouver notre innocence et d'écouvrir les vrais coupables.»

«MICHEL THOMERAIN, MARTIN PÉLISSIER,

ex-matricule 4032, ex-ouvrier de la transportation attaché spécialement à l'horlogerie.»

Saint-Ermond acheva la lecture d'un ton assez calme et dit:

—J'espère bien qu'on repincera ces deux drôles!

Il se présenta comme venant de la part du prince Véréline, pour affaire de bijouterie, et à l'entrée de l'actrice, il la salua respectueusement. Elle ne lui laissa pas le temps de dire une parole et s'écria:

—C'est de la part de cet escroc Véréline que vous venez?

Lisette Randon était une ancienne danseuse de l'Opéra de Paris que son humeur fantasque poussait à courir le monde et à glaner des succès exotiques. Au fond, une bonne fille, assez naïve. En ce moment, elle était très fêtée à Saint-Petersbourg, où elle était en train de faire fortune.

—Oh! mademoiselle, dit Pouschkoff, abasourdi... c'est de la part du prince Gérard Véréline que je viens.

—C'est bien pour cela que je vous ai dit: escroc! Lui, un prince? Allons donc! Je m'étais laissé prendre à ses manières! Il n'est pas plus prince que vous, il n'est que chevalier... Et encore est-ce d'industrie... Oh! je me suis renseignée depuis que je suis arrivée ici... Et comme un de mes amis, qui arrive de Paris, m'a appris que ce gredin était là-bas, en train de mener la grande vie, je n'ai plus hésité... Et si vous ne me rapportez pas mon collier, bonsoir! Je fais déposer une plainte à Paris par ma mère... Ah! je suis bonne fille; mais, quand on se moque de

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

expédition. Et depuis, rien. La moitié seulement des bois qu'il avait reçus, avait été expédiée; l'autre moitié était restée dans les chantiers. Pouschkoff avait tout autour fait établir une barrière, et le chantier était retombé dans la plus noire monotonie.

Les quelques négociants du port qui avaient essayé d'entrer en relations avec Pouschkoff n'avaient jamais obtenu de lui qu'un salut grave et important. Il était évident qu'il voulait vivre isolé. A diverses reprises, il avait quitté Riga, sans que jamais on connut le but de ses voyages; enfin, il s'était confortablement installé dans sa maisonnette et n'en avait plus bougé. Il avait, pour le servir, Marfa, solide femme de quarante ans qui cuisinait admirablement, et le mari de Marfa qui gardait le chantier. On savait que de temps en temps, il recevait des lettres de France, lettres qu'elle avait vainement cherchées dans le bureau de son maître; il se levait tard, déjeunait copieusement, faisait un tour dans le chantier, un tour sur le port, rentrait pour dîner, et se couchait après avoir vidé un carafon de cognac et fumé un nombre incalculable de cigarettes.

Ce soir là, son courrier se composait d'une unique lettre, signée Gérard Véréline, elle racontait tout au long les agissements des complices à Paris, et finissait par donner des instructions détaillées pour la vente des bois restés à Riga et la transmission à Paris des fonds réalisés. Ces fonds devaient constituer la dot de Suzanne que le prince espérait épouser bien vite.

En même temps Gérard recommandait à Pouschkoff de se rendre immédiatement à St-Petersbourg et rembourser à une actrice, nommée Lisette Randon, le prix d'un collier de perles qu'il avait autrefois emprunté et oublié de rendre. Le prince expliquait tout au long la nécessité de ce remboursement qui, négligé, pouvait occasionner les désagréments les plus graves.

—Il est vrai, se dit Pouschkoff après avoir lu la lettre jusqu'au bout, que voilà un épisode bien gênant, enfin il faut bien exécuter, j'irai demain.

Et il brûla soigneusement la lettre compromettante.

Le lendemain, maître Mathieu Pouschkoff arriva à St-Petersbourg sonnait chez mademoiselle Lisette Randon, qui occupait le premier étage d'une belle maison de la Perspective Newski.

Il se présenta comme venant de la part du prince Véréline, pour affaire de bijouterie, et à l'entrée de l'actrice, il la salua respectueusement. Elle ne lui laissa pas le temps de dire une parole et s'écria:

—C'est de la part de cet escroc Véréline que vous venez?

Lisette Randon était une ancienne danseuse de l'Opéra de Paris que son humeur fantasque poussait à courir le monde et à glaner des succès exotiques. Au fond, une bonne fille, assez naïve. En ce moment, elle était très fêtée à Saint-Petersbourg, où elle était en train de faire fortune.

—Oh! mademoiselle, dit Pouschkoff, abasourdi... c'est de la part du prince Gérard Véréline que je viens.

—C'est bien pour cela que je vous ai dit: escroc! Lui, un prince? Allons donc! Je m'étais laissé prendre à ses manières! Il n'est pas plus prince que vous, il n'est que chevalier... Et encore est-ce d'industrie... Oh! je me suis renseignée depuis que je suis arrivée ici... Et comme un de mes amis, qui arrive de Paris, m'a appris que ce gredin était là-bas, en train de mener la grande vie, je n'ai plus hésité... Et si vous ne me rapportez pas mon collier, bonsoir! Je fais déposer une plainte à Paris par ma mère... Ah! je suis bonne fille; mais, quand on se moque de

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

HARDES!

Nous sommes en avant cette année avec LES PLUS BEAUX PATRONS que nous ayons jamais eus, de TWEED et WORSTED, dont les prix varient de \$6.00 à \$18.00.

Ces Habillements viennent des meilleurs fabricants du Canada, la façon en est garantie, en sorte que vous n'aurez pas de peine à faire le meilleur choix en achetant vos Habillements ici.

R. C. Tait Shédiac.

1908

Printemps.

Habillements

- Toutes nos marchandises du printemps sont arrivées.
600 Habillements d'hommes, de \$4.75 à 17.50.
100 Capots de printemps et d'automne, \$6 à 15.00
200 Habillements de petits garçons, de 1.25 à 5.00
300 Pantalons, de Socts à 4.00

CHEMISES

30 doz. de chemises, de 25cts à 1.35

VESTES BLANCHES

4 doz. de Vestes blanches, 1.00 à 2.00

CHAPEAUX et CASQUES

20 doz de Chapeaux, Socts à 3.00
10 doz de Casques, 20cts à 85cts

CHAUSSURES

1500 paires de chaussures, bottines et souliers de toute description, pour hommes, femmes et enfants.

TAPISSERIE

800 rouleaux de tapisserie, de 5 à 60cts

MONTRES

30 montres d'or et d'argent, 2 50 à 25 00
Un gros lot de Jones d'or, Boutons de poignets, Chaines et Médallions d'or

PIPES

20 doz de pipes de rocts à \$6.

ARGENTERIES

Pour cadeaux de noccs. Couteaux et Fourchettes.

D. J. Doiron

Bloc Comeau, Shediac

sans chevaux, où les hommes pourront se causer sans peine d'un continent à l'autre, alors les temps fixés par Dieu seront accomplis et la fin du monde se produira.

Le prophète dit que ces conditions préliminaires sont maintenant remplies, que les voies ferrées, les voitures sans chevaux ce sont les automobiles; quant aux autres facteurs, ce sont le téléphone et le téléphone.

UN TRIDUUM

On se prépare à célébrer à Lourdes un triduum le 50e anniversaire de la 18e apparition de l'Immaculée Conception à B. roadite.

Les prières seront le 14 de ce mois et dureront trois jours.

Le soir du troisième jour, vers les 6 heures, le moment de la 18e apparition, il y aura un cercle de prières par une permission toute spéciale du Saint-Père.

moi, je n'y vais pas par quatre chemins... Ce monsieur m'emprunte un collier pour deux ou trois jours; et, au bout d'un an et demi, je n'en ai plus de nouvelles... Encore, je lui aurais pardonné, s'il avait été un grand seigneur pour de bon! Mais Gérard Véréline, comme dans un tas de vilaines affaires l chassé de partout!

Tandis qu'elle se répandait en longue diatribe, racontant la vie de Gérard Véréline, que Pouschkoff connaissait bien mieux qu'elle, celui-ci souriait finement: —J'en serai quitte avec un compliment et une bonne nuit, pensait-il.

Quand Lisette s'arrêta, il secoua la tête d'un air entendu et non nonça:

—Mademoiselle, nous sommes victimes des apparences. Vous avez cru tout ce que l'on vous a dit ici contre le prince, mon maître: c'est qu'il a conspiré contre le czar! et je ne pensais pas que ce serait vous, une Française, qui reprocheriez à un homme d'avoir trempé dans une conspiration! Mais là n'est qu'un côté de la question; traqué par les agents secrets de la police russe, mon maître a dû quitter Vienne précipitamment, emportant ce collier que vous lui aviez si généreusement confié; il ignorait où vous vous trouviez; dès qu'il l'a su, il m'a écrit, en me donnant l'ordre de venir secrètement vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

—Je pense, déclara bêtement Pouschkoff, que mon maître le garde en souvenir de vous. J'offre de vous rembourser...

—Mais je...

# VOUS ETES CHANCEUX

**VENTE  
A TOUT  
BALAYER**

**LA PREUVE**

Voir c'est croire; alors tout ce qui reste à faire, c'est de venir voir. Si nous ne pouvons vous faire épargner votre argent sur vos achats, dites-nous bonjour et sortez.

N'est-ce pas bien parler ?

Si vous avez attendu notre vente de Chaussures de juillet. Depuis le 15 juillet, cette GRANDE VENTE DE CHAUSSURES A PRIX RÉDUITS jette tout Moncton et tous les environs dans la plus grande agitation. Tous nos efforts passés sont rélégués dans l'ombre.

Nous avons eu la bonne fortune d'obtenir le fonds entier d'une des meilleures et des mieux connus fabriques de Chaussures d'Ontario, qui ne manufacture que des articles universellement recherchés, et cela nous met en mesure de rendre attrayante cette GRANDE VENTE de Bottines et Souliers pour Hommes, Jeunes, Garçonnettes, Femmes, Filles et Enfants.

Nos Marchandises, au prix que nous les vendons, dépassent de beaucoup en valeur, tout ce qui a été offert jusqu'ici à Moncton. Et nos patrons savent par expérience que nous n'avançons que des faits. Jamais on blague le public ici.

## Immense Naufrage dans le prix des Chaussures.

Et ne vous y méprenez pas, amis lecteurs, il se passe ici des choses surprenantes, qui émerveillent tout le monde. Aussi sommes-nous fort empressés. C'est l'occasion, la grande occasion, pour l'homme, la femme et l'enfant économes.

Nous ne mentionnerons ici que quelques barguines, mais notre magasin en est tout ruisselant. Ce serait une grande perte pour vous que de laisser échapper cette belle occasion.

**\$15,000**

Oui nous offrons pour \$15,000 de Chaussures de qualité supérieure à grand sacrifice, à n'importe quel prix, — y compris Bottines, Oxford et Pantouffles pour hommes, femmes, garçonnettes, filles et enfants! Bottines de \$5 pour hommes à \$2 et \$3 la paire. Bottines de \$3.50, pour hommes à \$1.75 la paire. Gros lot de Bottines de Dames de \$5, \$4, \$3.50, \$3, pour \$1.50, \$2, \$2.50 la paire. Bottines d'enfants valant de 50cts à \$1.00 réduites à 25cts et 50cts la paire!

L'espace ne nous permet pas d'énumérer ici des milliers d'autres barguines, mais il y en a pour tous, grands et petits, pauvres et riches. Il faut que veniez les voir en personne pour que vous en réalisiez toute l'étendue. Pas un sage ne doit manquer cette occasion unique dans l'histoire de Moncton.

Cette Grande Vente est en marche depuis quelques jours. Hâtez-vous si vous voulez en profiter.

# J. P. Breau & Cie,

**Moncton, N. B.**

Marchands de Chaussures de confiance.

Venez de bonne heure pour éviter l'encombrement.

### NAISSANCE

A Dorchester Crossing, le 29 juin, l'épouse de M. Sifroi Bourque, une fille, baptisée par le Révd C. H. Hudon sous les noms de Marie-Anita.

Parrain et marraine M. Zoël Boudreau, et Mlle Hézéline Boudreau.

A Saint-Fabien de Mont Carmel, le 11 juillet, l'épouse de monsieur Alfred B. Cormier, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Alfred Désiré. Parrain et marraine M. Clément Dollard et Mlle Régina Dollard, oncle et tante de l'enfant.

A Humphreys Mills, N. B., le 8 février, l'épouse de M. Jude N. Gueguen un fils; baptisé par le Révd H. C. Cormier, sous les noms de Joseph Nazaire-René. Parrain et marraine M. Aimé E. Gueguen et Mlle Mari Arthimise Gueguen.

A Bouctouche Bay, le 7 juillet, Madame Louis A. Allain donnait le jour à une grosse fille, baptisée par le Révd P. Hébert, sous les noms de Marie-Bibienne. Parrain et marraine M. Thaddée L. Allain et Mme Anselme A. Allain.

### MARIAGE

Une belle cérémonie avait lieu à l'église de Cocagne, mardi, le 30 juin, à huit heures du matin. Le Révd Père L'Archevêque bénissait l'union de M. Wilfred Haché, fils de M. Fidèle Haché, de Grand'Digue, à Mlle Ezélie Haché, fille de Mme Frédéric Comeau. M. Joseph Bourgeois et Mlle Delia Boudreau servaient de témoins. Une messe a été chantée le matin en l'honneur des mariés par M. Tilmon Goguen et M. Frank Bourgeois, tous deux du Collège Saint Joseph, et M. Damien Goguen. Après la cérémonie, l'heureux couple se rendit chez M. Frédéric Comeau où leur fut servi un succulent dîner, dans l'après-midi les mariés se rendirent chez M. Fidèle Haché, où leur fut servi un délicieux souper. Le lendemain les mariés s'embarquèrent pour Moncton, où ils se sont arrêtés chez M. Léon Poirier, beau frère du marié, où une belle réception leur fut faite, et le lendemain ils s'en revinrent à Grand'Digue, où ils vont demeurer.

Lundi le 29 juin, M. Hector Cormier, fils de M. Josué Cormier, de Ste Marie, et Mlle Elise Breau, fille de Docithé Breau, de Saint-Paul, s'unissaient dans les liens sacrés du mariage, sous les plus favorables auspices. Les témoins étaient M. Félix O. Melanson et Mlle Marie-Rose Cormier, institutrice et sœur du marié. M. le curé D. F. Léger bénissait leur union, et chanta la messe à l'autel des enfants de Marie, magnifiquement parée pour la circonstance. Mlle demoiselle

Evangeline Arsenault, organiste de la paroisse, touchait l'orgue. La cérémonie fut des plus imposantes et un grand nombre de parents et amis y assistaient.

Après avoir reçu les félicitations de la part du Révd Père Léger et des vœux ardents de bonheur qu'il sait toujours formuler en bon Père spirituel, les nouveaux époux se rendirent chez le père de la mariée où un dîner succulent les attendait.

Dans l'après-midi ils se rendirent à Ste-Marie chez le père du marié, où un grand nombre de parents et d'amis s'étaient réunis pour leur souhaiter une longue vie de prospérité et de bonheur conjugal. Au souper la table était chargée de mets exquis.

Bon nombre de jolis cadeaux leur furent présentés.

Bonheur et prospérité à l'heureux couple.

UN TÉMOIN.

Mardi, le 14 juillet, une belle cérémonie religieuse avait lieu à l'église de Grand'Digue.

M. le curé Belliveau unissait dans les liens sacrés du mariage M. Aimé Gallant, fils de Antoine Gallant et Mlle Christine Poirier, fille de M. Jean Baptiste Poirier, tous deux de Grand'Digue. M. Arthur Caissie et Mlle Anna Breau faisaient les fonctions de garçons et fille d'honneur. La mariée portait une ravissante toilette crème.

Immédiatement après la cérémonie, ils se rendirent chez M. Jean Baptiste Poirier et dans l'après-midi ils s'embarquèrent pour un voyage de nocce à l'île du Prince Edouard, d'où ils sont revenus jeudi. Le même soir un souper était donné en leur honneur chez le père de la mariée où une cinquantaine de parents et d'amis étaient invités. La mariée reçut plusieurs jolis cadeaux. Nous nous unissons de tout cœur à l'heureux couple pour lui souhaiter bonheur et prospérité.

### DECES

La mort, moissonneuse toujours cruelle, poursuit son œuvre de destruction partout. C'est ainsi qu'elle enlevait le fils aîné de la famille de M. Joseph J. Richard, de Mont Carmel, I. P. E. Le défunt Emmanuel Richard était un jeune garçon modèle, fils doux et vertueux, sobre, et qui s'était préparé une carrière brillante. C'est au milieu de toutes ces espérances qu'on avait fondées sur lui que la mort l'enleva, à la fleur de l'âge, n'ayant que 22 ans, 2 mois et 23 jours. Après être sorti de l'école de Mont-Carmel, le défunt alla suivre les cours au collège Union & Commercial, de Charlottetown, où il obtint son diplôme avec distinction. Son cours terminé, il entra

## Evenement de l'Automne!

**EXPOSITION DE ST-JEAN**

... COMMENCANT LE ...

**12 Sept. Finissant le 19 Sept.**

Cultivateurs, Industriels et Marchands travaillent à l'unisson pour rendre cette grande exposition intéressante.

Une Semaine de Plaisir pour Vieux et Jeunes.

DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX--ELLE EST PRETE.

A. O. SKINNER, PRESIDENT.

R. H. ARNOLD, SECRETAIRE

chez Myrick, Tignish, où il demeura un an. Ensuite il prit un cours télégraphique, à Wellington, sous les soins de M. Joseph Arsenault. Ce cours terminé, le jeune homme, possédant toutes les qualités nécessaires pour rendre de grands services à son pays, se dirigea vers l'Ouest. Il travaillait dans différentes parties d'Ontario depuis un an quand la maladie l'atteignit, à Cartier. Il se rendit à l'hôpital de Sudbury, et là, après 10 jours de maladie, il rendait son âme à son Créateur le 27 juin. La mort fut causée par une attaque de peritonitis.

Afin de mieux faire connaître les qualités du défunt, qu'il suffise de dire qu'il était employé du C. P. R. depuis un an où il occupait une position importante. Tous nous connaissons la valeur d'un jeune homme qui sait mériter l'estime et la confiance des directeurs d'une telle compagnie. Pendant tout son séjour à Ontario, les officiers du C. P. R., en compagnie desquels il travaillait, n'ont eu que des sentiments d'approbation à lui rendre.

Les restes mortels arrivèrent à Wellington le 1er juillet et furent transportés à la maison paternelle, escortés des membres de la C. M. B. A., dont il faisait partie, et d'une foule de parents et d'amis. Un envoyé du C. P. R. accompagnait le corps jusqu'à Summerside. M. Joseph J. T. Richard alla rencontrer les restes de son fils à Moncton. Les funérailles eurent lieu le 2 juillet au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Ce grand nombre présent témoignait de la popularité du jeune défunt. Le service fut chanté par le Révd P. P. Arsenault. L'orgue était touché par par Mlle Ursule Gallant. Les porteurs étaient MM. Stanislas Gallant, Joseph Aucoin, Georges Richard, Mathurin Poirier, Félix Richard et Jean C. Arsenault, tous mem-

bres de la C. M. B. A.

Le défunt appartenait aux sociétés de Tempérance de la Bonne Mort, de la Sainte Famille et du Saint Rosaire. Il laisse pour le pleurer un père, une mère adoptive, sa mère l'ayant précédé de 19 ans dans la tombe, 4 frères et 4 sœurs. Que son âme repose en paix.

UN AMI.

L'heure solennelle du départ de cette vie pour l'éternité vient de sonner pour M. Alexis Robichaud, de Kent Lake, St. Charles.

Après une cruelle maladie de près d'un an, il remettait, le 14 juillet, sa belle âme à son créateur, à l'âge de 68 ans. Il s'est éteint fortifié de toutes les consolations que notre Sainte Mère l'Eglise donne à l'heure du départ. Il laisse dans les larmes une épouse inconsolable et quatre enfants qui garderont de lui un souvenir éternel. Ce sont: Hubert, Mmes Honoré Maillet et Vital Chavarie, Joseph qui demeure à la maison paternelle. Les funérailles ont eu lieu jeudi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Il avait le bonheur d'appartenir à la congrégation de la Ste Vierge, à la Société de la Bonne Mort et à plusieurs autres sociétés établies dans St. Charles. R. I. P.

### Catastrophe en Allemagne

Fessen, Prusse rhénane, 18 juillet. — Le dépôt de la dynamite situé dans la septième galerie d'une mine de charbon des environs de Borbeck a fait explosion aujourd'hui. Huit morts et blessés ont été remontés à la surface. Trois autres mineurs sont encore dans la fosse: on craint qu'ils aient également péri.

Le Liniment de Minard guérit le mal de pis des vaches.

## In the Probate Court of Westmorland County

TO THE SHERIFF OF THE COUNTY OF WESTMORLAND, OR TO ANY CONSTABLE WITHIN THE SAID COUNTY.

Greeting:

Whereas Napoleon S. LeBlanc, one of the Executors of the estate of Amos J. Burke, deceased, and all of the creditors and other persons interested in his said Estate, to appear before me at a Court of Probate to be held in and for the County of Westmorland, at the Probate Court Rooms in the Court House, in Dorchester, in the said County, on Tuesday, the Eleventh day of August next at one o'clock in the afternoon, then and there to attend the passing and allowing of the said accounts, as by Law directed.

You are therefore required to cite the Heirs, next in kin, Devisees and Legatees of the deceased, and all of the creditors and other persons interested in his said Estate, to appear before me at a Court of Probate to be held in and for the County of Westmorland, at the Probate Court Rooms in the Court House, in Dorchester, in the said County, on Tuesday, the Eleventh day of August next at one o'clock in the afternoon, then and there to attend the passing and allowing of the said accounts, as by Law directed.

Given under my hand and the Seal of the said Probate Court this Seventh day of July A. D. 1908.

(Sgd.) F. W. EMMERSON, Judge of Probates. (Sgd.) JAS. FRIEL, Registrar of Probates. W. A. RUSSELL, Proctor.

## Belle occasion

Nous abandonnons le commerce des instruments aratoires et des voitures et nous offrons les articles suivants à bien bas prix et à de faibles conditions de paiement:

- 6 Fauchaises neuves à 2 chevaux,
- 3 Fauchaises neuves à 1 cheval,
- 3 Fauchaises à 2 chevaux de seconde main,
- 3 Rateaux Cossitt neufs,
- 9 Voitures fines neuves,
- 4 Voitures fines de seconde main,
- 1 Truckwagon simple neuf,
- 2 Truckwagons simples de seconde main,
- 3 Truckwagons doubles de seconde main.

R. C. TAIT.

Shediac, 14 juillet 1908—41

## Public Notice

Public notice is hereby given that five heads of cattle, the description is hereunder given, have been impounded in Ohio, (Shediac) Pound, and unless the same be previously claimed and expenses paid, said cattle will be sold at public auction on Friday, the 31st day of July instant at ten o'clock in the forenoon.

One red ox with bell, one black and white ox, and two red and white heifers, all four have end of right ear cut off and a notch in left ear.

Two black and white heifers and one black and red heifer with end of right ear cut off.

One red and white steer with right ear punched and split at the end and a V. in end of left ear.

One black and white heifer 2 years old having three notches on upper part of left ear.

EDOUARD A. LÉGER, Pound Keeper, Ohio, Shediac, July 14th, '08.—31

L'HA le plus no NOU ges Bleues besoins.

POU POU les occasi ainsi la SE FAU jamais, et NOU \$10.50, \$

W. I Marc

### NOUVE

Il y a nous adressé à \$900 à des soit sur le avons-nous r tres sur comp amis considé ces envers le me une dette l'égal de leur Nous atten peu de jours,

M. le curé gue, et M. l. Fox-Creek, s lundi pour le

M. Arcade Mme Maxime sa sœur, nou samedi: Mn a quinze jour passer une co

Mille rem Sainte Anne, Sainte Vierge doue, au Sacr l'Ange Gardie sur prom

Monteur

New-Bedfor

M. Jean F la Baie de ville mardi blissement d

M. et M Madame O. fils Edgar, Evans, son commencem les fêtes du

M. le curé Clovis Bastar on sont par grandes fête

Bleu Ma jumen s'était mal dé crochant dans

Quelques bles point, après a rentes sortes de MINAR puis plus fort commenceraie après trois se trèrent et m se bien et n'es presse toujours de chevaux.

Weymouth.

Lord Rob folk sont dé dredi.

M. et Mm M. et Mme Waltham, s semaines, en ramcook, M

Mlle Anna ton, Mass., sœur, Mme Moncton, et comté de Ke

On rappo blement de dernier, les p d'éria, au C trémériens Bolivie. Le sont considé

SERGE EST ROI!

L'HABILLEMENT de Serge est le favori de l'été. "C'est le plus noble Romain entre tous."

NOUS ne nous fatiguons jamais de recommander les Serges Bleues—elles s'adaptent si bien à une si grande variété de besoins.

POUR la sortie, elles sont fraîches et confortables.

POUR les affaires elles annoncent l'homme du succès. Pour les occasions ordinaires, elles répondent à tous les besoins—et ainsi la Serge Bleue constitue un Habillement d'utilité générale.

FAUT donc pas s'étonner que la demande ne se ralentisse jamais, et que nous en fassions notre fort.

NOUS garantissons nos HABILLEMENTS DE SERGE à \$8, \$10.50, \$12, et \$15.

W. D. Martin et Fils Moncton

Marchands de Hardes, coin des Rues Main et Lutz.

NOUVELLES LOCALES

Il y a trois ou quatre semaines nous adressons des comptes pour \$800 à \$900 à des abonnés soit en retard, soit sur le point de l'être.

M. le curé Bellevue, de Grand'Digue, et M. le curé A. Robichaud, de Fox-Creek, sont descendus à Québec lundi pour les fêtes du 3e centenaire.

M. Arcade Léger, de Cocagne, et Mme Maxime LeBlanc, de Fitchburg, sa sœur, nous honoraient d'une visite samedi: Mme LeBlanc est arrivée il y a quinze jours au pays natal pour y passer une couple de mois.

Mille remerciements à la bonne Sainte Anne, à Saint Joseph, à la Sainte Vierge, à Saint Antoine de Padoue, au Sacré Cœur de Jésus, et à l'Ange Gardien, pour guérison obtenue sur promesse de faire publier dans le Moniteur Acadien.

M. et Mme Denis Martin, de Moncton, s'embarquaient lundi, le 20 juillet, pour Saint-Basile, Madawaska, où ils doivent passer plusieurs semaines à visiter leurs amis.

M. et Mme W. A. Russell, Madame O. M. Melanson et son fils Edgar, et Mlle Marguerite Evans, sont allés à Québec au commencement de la semaine pour les fêtes du 3e centenaire.

M. le curé D. J. LeBlanc, M. Clovis Bastarache et M. René Doiron sont partis lundi pour aller aux grandes fêtes de Québec.

Ma jument, cheval de grand prix, s'était mal déchirée et coupée en s'accrochant dans une clôture de broche. Quelques blessures ne se cicatrisèrent point, après avoir essayé plusieurs différentes sortes de médecines.

M. et Mme George Henri, de Waltham, sont, depuis quelques semaines, en promenade à Memramcook, Moncton, etc.

Mlle Anna Arseneau, de Taunton, Mass., est en visite chez sa sœur, Mme Henri P. LeBlanc, à Moncton, et chez ses parents du comté de Kent.

On rapporte qu'un violent tremblement de terre a secoué, jeudi dernier, les provinces de Tacna et de Pisco, au Chili, ainsi que la partie méridionale du Pérou et de la Bolivie. Les dommages matériels sont considérables.

RICHIBOUCTOU N. B.,

M. Eugène Desroches, de St-Paul, a fait une courte visite au chef-lieu du Comté au commencement de cette semaine.

Mlle Eugénie Léger, institutrice, Bathurst, passe les vacances d'été chez son père, M. Auguste Léger.

Le Dr T. J. Bourque, M. P. P., est allé à Québec, où il assistera aux grandes fêtes du tricentenaire.

MM. Sylvain Barribeau et Marcel Barribeau, d'Acadieville, étaient à Richibouctou la semaine dernière.

La fête champêtre donnée à Saint-Charles par la Société l'Assomption et les Artisans a été couronnée de succès. Les recettes seront consacrées à la construction d'une salle publique à St-Charles.

Il y aura grand pique-nique à Richibouctou les 11 et 12 août au profit de l'église catholique.

Le 15 Août à Saint-Louis, N. B.

GRANDE FÊTE—GRANDE SÉANCE

- 1. Boulogne sur Mer, pièce en 2 Actes. 2. Le Photographe, comédie en 1 acte. 3. Grande Parade, lancement de ballon. 4. Amusements divers; le tout destiné à embellir une fête vraiment nationale. 5. Repas servis dans la Salle l'Assomption. 6. Séance à 7 h. 30 p. m. Portes ouvertes à 7 heures.

PAR ORDRE DE LA SOCIÉTÉ L'ASSOMPTION.

Echos de l'île du Prince Edouard

La retraite annuelle du clergé du diocèse de Charlottetown a eu lieu la semaine dernière au collège Saint-Dunstan.

QUE LUI EST IL ARRIVÉ?—Madame Léon Chiasson, de l'île du Prince-Edouard, s'adresse aux journaux de Boston pour avoir des nouvelles de son époux qui manque depuis le mois de février. La dernière fois qu'elle en a eu des nouvelles il était à Boston. Chiasson était le pourvoyeur de la goélette Wanolo, arrivée à Boston en février. Il avait travaillé un mois à bord. Il a écrit deux lettres à sa femme, lui disant qu'il se proposait de s'en aller chez lui aussitôt que possible. Les amis de Chiasson sont sous l'impression qu'il a été victime de quelques vauriens, car il avait passablement d'argent dans sa bourse. Mme Chiasson est bien malade et sa famille est dans le besoin.—Ainsi parle le Boston Post.

M. Robert J. Nowlan, de Coates Mills, est revenu lundi passé d'une agréable promenade de quatorze jours dans le Etats-Unis. M. Nowlan a visité Boston, New York, Rhode Island, etc. Il nous rapporte qu'il fait encore bien plus chaud dans ces lieux que par ici.

M. et Mme Henry Léger, de Fitchburg, Mass., nous honoraient d'une visite mercredi de la semaine dernière. Ils sont arrivés au pays natal depuis deux ou trois semaines, avec M. Bruno Léger, leur père.

NOYADE À BATHURST—Lundi de la semaine dernière, Amédée Blanchard, fils de Pierre H. B'anchard et âgé de 19 ans, s'est noyé au Village de Bathurst en se baignant avec quelques compagnons. Il était sur le point de sortir de l'eau quand il fut pris de crampes et disparut au fond de l'abîme sous les yeux de ses camarades qui ne purent lui sauver la vie. Il travaillait à New Mills et était venu passer une couple de jours avec ses parents.

PIQUE NIQUE—Sans avoir justifié les premières anticipations, le résultat du pique-nique paroissial de Shédiac, qui a eu lieu mercredi et jeudi de la semaine dernière, est néanmoins satisfaisant, eu égard aux circonstances. Plusieurs oranges sont venues interrompre les jeux et jeter le désarroi sur le terrain. Le revenu brut s'élève à tout près de \$1300, ce qui n'est pas mince après tout, et M. le curé LeBlanc, en annonçant le résultat dimanche, a cordialement remercié tous ceux qui l'avaient secondé dans ses efforts et qui s'étaient dévoués pour la gloire de Dieu.

M. Napoléon A. Thibodeau, de l'Aboujagane, nous honoraient d'une visite avant-hier.

COMEAU & SHEEHAN.

Marchands en Gros de VINS et de LIQUEURS SEULS AGENTS ET IMPORTATEURS DIRECT, DE

Table listing various wine and liquor brands such as Leith PERFECTION Scotch Whisky, Melrose-Drover Ltd, John Drummond & Co, etc.

Comeau & Sheehan

DEPOT COLONIAL.

75-77 Prince Wm. Street ST. JOHN, N.B. 18 Water Street.

E. C. Cole & Cie

Font de ce temps-ci leur vente d'été pour libérer leurs rayons. Tous les articles, tous les effets du magasin sont offerts à des prix de sacrifice pour s'en débarrasser.

Barguines sans pareilles en fait de Hardes pour Hommes et Garçonnetts, Chemises etc., Chapeaux, Casquettes, Valises, Portemanteaux, etc.

E. C. Cole & Cie, Lté.

Bloc Palmer MONCTON, N. B.

Patates à vendre

Nous avons un lot de patates à nourrir les bestiaux que nous vendrons à 40 cts le quart. Aussi un lot de patates de plante que nous laisserons aller pour des patates à livrer à l'automne quart par quart.

Grande vente sans précédent de Chaussures de toute sorte, à des prix de sacrifice, chez J. P. Breaux & Cie, en face du marché, Moncton. Voir annonce en 6e page.

UNE LETTRE DE PIE X

Tout dernièrement Sa Sainteté Pie X adressait un lettre autographe aux négres catholiques de Philadelphie.

C'est là une marque d'affection de Sa Sainteté pour la race. Aux dernières fêtes de Pâques, Pie X leur envoyait sa bénédiction.

Les négres sont très sensibles à l'intérêt particulier que le Très Saint Père leur témoigne.

J. P. Richard,

Opticien diplômé de J. O. C. M., SAINT-NORBERT, N. B. Toujours en main un assortiment de lorgnons et de lunettes. Satisfaction Garantie. Chez lui tous les lundis. 4 mai 1908—11

Dominion Hotel, Memramcook, N. B.

Avantageusement situé à quelques pas de la gare et du centre des affaires. Bonnes chambres, pension de choix. Ecurie de louage en rapport avec l'établissement. Ne manquez pas de vous y arrêter. 28 avril 08—3m.

On demande

Dans le district No. 13, paroisse de Sainte-Marie, Kent, pour le prochain terme, un instituteur ou une institutrice de 3e classe pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à SAM. A. GIROUARD, Commissaire. Upper Buctouche, 7 juillet, 08

M. Thomas Gaudet, de Grand'Digue, et M. Ernest J. Gaudet, de Sydney, son fils, nous honoraient d'une visite la semaine dernière. Ce dernier était venu visiter sa famille et reprenait la route de Sydney, où il est employé aux bureaux des grandes aciéries.

M. Casimir Gallant, du Barachois, nous honoraient d'une visite vendredi.

M. Aimé Ouellet, de la Haute Aboujagane, honoraient le Moniteur d'une visite lundi.

Pour une belle Voiture d'été allez chez F. L. Thibodeau.

Town of Shédiac NOTICE

NOTICE is hereby given that the assessment list for the Town of Shédiac for A. D. 1908 remains in the hands of the undersigned as collector and receiver of taxes, and that all persons who have not paid their taxes as notified are defaulters, and unless payment be made by them respectively on or before the 21st day of AUGUST NEXT, payment will be enforced without delay. Dated at Shédiac the 22nd day of July A. D. 1908. W. AVARD, Town Treasurer.

Guérison pour l'Exzéma

Le soussigné est l'agent-dépositaire d'un Remède allemand qui GUÉRIT les plus mauvais cas de EXZÉMA et autres maladies de la peau ainsi que HÉMORRHOÏDES les plus persistantes. De toutes parts on m'écrit que mon remède a fait des merveilles et guérit des cas désespérés, abandonnés des docteurs. CELIME MELANSON, 14 juillet 08—ac. St. Joseph de Memramcook.

On demande

Dans le district No. 17, Pré d'en Haut, pour le prochain terme, un instituteur ou une institutrice de 3e classe pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à FELICIE BELLIVEAU, MAXIMIN CORMIER, PHILIAS GAUTREAU. Pré d'en Haut, 7 juillet 1908—ac.

Le Liniment de Minard guérit la gourme.

Hotel LeBlanc

Richibouctou, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.

Excellentes accommodations.

Terme modérés.

A. T. LeBLANC, Propriétaire.

Confortable et spacieuse écurie.

Terrace Hotel

Tout près de la Station du chemin de fer

Shediac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et confortablement meublé à neuf. Bonne table, bonnes chambres et bons lits. Une grande écurie pour les chevaux. Répas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs bienvenus à la Terrasse.

Philippe F. Melanson, Propriétaire.

Queen Hotel

ROBERT GALLANT, Prop. Bouctouche, Co. Kent

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé, dans le village de Bouctouche, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable à des prix modiques. Bonne écurie, "box stalls" pour les chevaux. Salon de barbier dans l'hôtel même.

Hotel Union

RICHIBOUCTOU, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et meublé à neuf. Bonne table et bons lits. On ne néglige rien pour donner le plus grand confort au voyageur. Pension à la semaine ou au mois. Bonne écurie, "box stalls" pour les chevaux. Salon de barbier dans l'hôtel même.

ZACHARIE LEGER, Prop.

Jacob H. Hebert

Encanteur pour les Comtés de Westmorland et de Kent. Encanteur pour la ville de Shediac et agent pour l'Empire Cream Separator Co. of Canada.

SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompte attention. Ceux qui voudront le voir personnellement le trouveront chez lui tous les lundis avant-midi.

D. H. LEGER

ENCANTEUR POUR LE COMTÉ DE KENT GRAND-DIGUE, N. B.

Se charge de faire les encans dans toutes les parties du comté, aux conditions les plus modérées. Toute commande par la maille recevra une prompte attention. Pour plus ample information adresser à l'Hôtel Riverview, Shediac, N. B.

Hotel LeBlanc, Moncton, N. B.

Cet Hôtel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyageur tout le confort désirable. Bonne table, bonnes chambres et bons lits. Répas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modiques. Voyageurs qui visitent Moncton, ne manquez pas de venir à l'Hotel LeBlanc.

Enstache. C. LeBlanc, Propriétaire.

Hotel LeBlanc, PICTOU, N. E.

Situé dans la partie commerciale de la ville. Excellentes accommodations. Terme modérés.

P. H. LeBLANC, Propriétaire.

R. A. FRECHET, Architecte Diplômé

A. A. P. Q. Office: Block MacLeod, Rue Main, Moncton, N. B. Spécialité: Architecture religieuse et domestique. Une attention soignée est donnée à tous projets et estimés. 14 août 09.

A LOUER

Le sousigné offre à louer sa maison et son magasin, et 5 arpents de terre, et une bonne grange, le tout avantageusement situé pour le commerce dans le cœur du village du Cap-Pelé. Louera le tout en bloc ou séparément. PACIFIQUE E. BOURQUE. Moncton, 17 déc. 1907-08.

(suite de la 1ère page). de Dieu n'est point raccourci, et que s'il nous laisse ordinairement sous le poids des lois qu'il a sagement établies, il n'hésite point cependant à y déroger toutes les fois qu'il le croit utile pour sa gloire, ou pour nous donner un témoignage de sa bonté.

Fête de Sainte Anne

26 JUILLET

Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, et il naîtra une fleur de sa racine. (ISAÏE, II)

I. — GLOIRE DE SAINTE ANNE POUR SA QUALITÉ DE MÈRE DE MARIE.

Si toute l'Eglise en ce jour s'empresse de rendre hommage à la gloire, au bonheur et aux prérogatives de la mère de la très-sainte Vierge, quel ne doit pas être le zèle de tous les pieux fidèles, qui, étant les enfants privilégiés de Marie, le sont aussi de sa sainte mère! Considérons donc sainte Anne comme étant l'objet des pensées de Dieu, l'attente des prophètes et la gloire de son peuple. En effet, n'est-elle pas cette racine de Jessé que le Tout-Puissant a bénie, que l'œil pénétrant des prophètes a découverte au sein de nombreuses générations, et qu'ils ont saluée de loin comme devant produire la tige merveilleuse sur laquelle devait s'élever la fleur mystique, le rejeton béni qui devait sauver le monde? Il sortira, dit Isaïe, un rejeton de la tige de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine. Quelle gloire pour sainte Anne! Quelle illustre prérogative! Etre la mère de la Mère d'un Dieu! Etre l'aïeule du Fils de Dieu! Quelle excellence! Quel n'est pas son pouvoir auprès de son auguste fille, par conséquent auprès de Jésus! O mère bienheureuse, que votre longue stérilité a été merveilleusement bénie dans cette fécondité qui vous a acquies une gloire immortelle! Que je me réjouis du rang suprême où vous êtes élevée dans le ciel! C'est à bon droit que les âmes pieuses s'honorent et se réjouissent de vous avoir pour protectrice et pour mère. Combien doivent être grandes leurs espérances, si vous leur accordez votre secours! Daignez, ô bienfaitante mère, nous environner d'une assistance toute spéciale, nous couvrir d'un bouclier protecteur, nous maintenir dans une pureté, une sainteté de vie qui attire constamment sur nous et sur nos travaux les bénédictions divines; enfin obtenez nous la grâce d'imiter vos vertus, et surtout le bonheur de vivre dans l'union et la familiarité avec Jésus et Marie.

II. — MÉRITE DE SAINTE ANNE POUR LA SAINTE EDUCATION QU'ELLE DONNA A SA FILLE.

Quoiqu'il soit vrai que Dieu lui-même se soit plu à orner l'esprit et le cœur de Marie des connaissances et des vertus les plus rares comme les plus sublimes; cependant sainte Anne se crut obligée de conserver intact le dépôt précieux qui lui était confié, et de cultiver avec soin la plante virginal qui devait porter le fruit le plus précieux. Aussi avec quels soins délicats elle préserva sa très-sainte fille de toute fréquentation tant soit peu dangereuse! Comme elle cultivait les heureuses dispositions qu'elle admirait dans ce chef-d'œuvre de la grâce! combien son cœur était brûlant de la divine charité, lorsqu'elle l'entretenait de Dieu et de la beauté de sa loi sainte!... Ames religieuses qui êtes chargées du soin si important de l'éducation de la jeunesse, et vous, femmes chrétiennes, à qui le ciel a donné des enfants, pouvez vous chercher un modèle plus parfait! et vous proposer un guide plus sûr dans le soin des dépôts sacrés que le Seigneur a confiés à vos soins? Qu'il doit donc vous être doux en ce jour de rendre à cette illustre sainte de profonds hommages de vénération et d'amour, et de réclamer sa protection tutélaire, de méditer, dans sa conduite envers Marie, les humbles mais importants devoirs que vous impose votre vocation envers les enfants de Dieu, dont

vous devez garder l'innocence et former le cœur. Venez donc à ses pieds vous retremper dans l'esprit de zèle, et lui recommander toutes les âmes que le Seigneur vous a chargées de cultiver pour le ciel.

O sainte Anne, illustre mère de Marie, je vous salue en ce jour, au sein de la gloire où vous ont élevée vos privilèges et vos vertus. Objet spécial des faveurs du Très-Haut, vous y avez répondu avec une entière fidélité, et vous vous êtes montrée digne des grands desseins de Dieu sur vous! Votre vie humble a privé la postérité de l'histoire de vos vertus; mais, ô ma mère, si l'artiste se peint dans son ouvrage, si la fille est telle que sa mère, nous vous possédons en Marie, votre auguste fille, en elle, nous admirons l'excellence de vos œuvres et le degré de vos perfections. Ah, bonne mère! si Marie devint votre gloire par sa docilité à vos leçons, obtenez aussi à vos enfants adoptifs le bonheur de vous imiter, afin que, par la sainteté de leur vie et leur zèle pour la sanctification des âmes, ils fassent tous aussi votre gloire.

Hommage des mères chrétiennes à Sainte Anne

O glorieuse sainte Anne, heureuse mère, illustre fille des rois, que le Très-Haut a préparée selon son cœur, bénie mille et mille fois êtes-vous d'avoir enfanté à la vie celle que toutes les générations appellent bienheureuse! Plus belle que la rose de Saron, plus chérie de Dieu que les archanges qui entourent son trône, était l'enfant que vous avez donnée au monde.

Vous l'avez appelée votre fille, vous l'avez pressée sur votre cœur, cette Reine des anges, cette Reine de l'univers; la première, vous lui avez parlé du Dieu qu'elle allait donner aux hommes, et vous avez eu le grand honneur de dérouler les préceptes de la loi devant les yeux de la Mère du divin Législateur. O heureuse sainte Anne, je conçois que vous n'avez pas regretté les honneurs du trône de David; la qualité de mère de Marie vous rehausse infiniment plus que tous les trônes de l'univers. Mater Matris Christi! Mère de la Mère du Christ!

Ah! votre fête, qui donne un nouveau lustre au foyer chrétien, n'est-elle pas la fête des mères, puisqu'elle nous découvre les splendeurs de la maternité? L'Eglise l'a si bien compris qu'elle relit à l'épître de ce jour le portrait de la femme forte, image de toutes les épouses et de toutes les mères.

C'est aux pieds de cette grande sainte qu'il nous faut nous retremper dans la foi de notre mission, nous qui avons eu le grand bonheur de donner des fils au monde, des âmes à Dieu; puisse-t-elle nous mettre au cœur le désir de devenir toutes des mères de saints.

Il nous en faut des saints à cette heure où l'esprit mauvais semble triompher. Nous supplions Dieu, avec larmes, de nous faire voir son règne, de sauver la société en péril, et c'est vers vous que se tournent nos regards quand nous faisons cette prière, car le salut est entre vos mains.

Voix de la Louisiane

Coup-d'œil sur l'histoire de la Louisiane et sur les conditions actuelles du français en Louisiane

Pour l'auteur de ce travail, il n'y a pas de doute que les membres de l'A. C. J. C. sont par excellence, des défenseurs de nos traditions nationales. La foi, la terre, les morts, voilà la trilogie sacrée qui semble inspirer les actes de cette belle association.

C'est pour cela qu'il ose attirer aujourd'hui l'attention de ces patriotes jeunes gens sur une terre française d'Amérique qui mérite d'être appelée dans l'histoire "la fille du Canada."

L'acte de naissance de la Louisiane fut signé par Jacques de Méture, notaire du fort Frontenac, à la Nouvelle-France. La salle, l'immortel découvreur du pays, y planta la croix, dès son arrivée, Marquette et Joliet lui avaient ouvert la voie. Il la suivit, on peut le dire,

J. J. McDONALD & Cie,

Importateurs, Modistes et Tailleurs—No 3 rue Botsford, Moncton

... nous fait grand plaisir d'annoncer au public que nous venons d'ajouter à notre établissement de Modes et de Coupe un Département de Pelleteries pour la confection de Manteaux et Gilets doubles ou bordés de pelleterie pour la rue et les soirées. Nos pelleteries sont de la plus belle qualité et nous serons heureux de coter nos prix à qui en fera la demande.

Notre département de coupe et de confection pour vêtements de dames est toujours d'une supériorité incontestée. Nous garantissons les matériaux et l'ouvrage tout ensemble. Nous invitons cordialement les dames à nous honorer d'une visite.

J. J. McDonald & Cie, - 3 Rue Botsford, Moncton

A mes pratiques et au public en général

Vu la rareté d'argent, j'ai décidé de vendre à grand sacrifice, d'ici à la saison nouvelle, tous mes chapeaux garnis, en commençant par 50 cts pour fillettes, et autres de \$1.00, \$1.50 en montant; celles qui ont besoin d'un chapeau ne devraient pas manquer cette grande chance. Venez les voir, aussi plusieurs autres lignes de marchandises telles que manteaux et à prix très réduits, \$2.00 en montant, pour dames, et \$1.00 pour enfants. Tout le monde est invité.

Madame C. H. Gallant, Shediac.

héroïquement. Marquette, Joliet et La Salle, trois noms qui sont inséparables dans l'histoire de la vallée du Mississipi. Après LaSalle, c'est à d'Iberville et à Bienville, que la Louisiane est le plus redevable. D'Iberville, qu'on peut, à bon droit, appeler le Jean Bart du Canada, et Bienville son frère,—quelle glorieuse famille canadienne française! — qui fut, pendant sept ans, gouverneur de la Louisiane; vingt-sept années de pénibles sacrifices, d'exploits héroïques et de fondations magnifiques. Mobile et la Nouvelle Orléans lui doivent la vie, et il a mérité d'être appelé le "Père de la Louisiane."

Glorieux sont aussi les noms des Athanases, des Montigny, des Dorion, et des St-Côme, qui ne craignirent jamais de marcher au devant de la mort pour porter aux habitants de la Louisiane les lumières et les consolations de l'Évangile.

Dans ce pays où nos pères travaillèrent si longtemps et avec tant d'héroïsme, quelles sont, de nos jours les faiblesses et les forces de notre langue maternelle?

Il nous faut reconnaître que le français y est plutôt en baisse. Les origines de mouvement descendant datent de la guerre Sécession; la fleur de la jeunesse française du pays moissonnée; les grandes librairies françaises forcées de fermer leurs portes pour toujours; la désolation au foyer de ces familles civiles, foyers ardents de civilisation française. Après la guerre; travail énorme de reconstruction qui absorbe presque complètement, pendant vingt-cinq années, les forces de l'âme louisianaise; les écoles françaises d'avant la guerre remplacées partout par les écoles publiques américaines; l'invasion des yankees, des commerçants juifs, etc. Ces derniers sont bien près d'être les maîtres de la finance à la Nouvelle Orléans.

On aime, en outre, à la Louisiane, le drapeau étoilé; on y est fier de se dire américain et d'y jouir de ce qu'on appelle la grande liberté américaine. Il faut avouer que la tyrannie que subit depuis trop longtemps la conscience française n'est pas de nature à faire regretter aux Louisianais de n'être plus citoyens français.

Est ce cet amoindrissement du prestige français qui est la cause de l'apathie que manifeste la jeunesse louisianaise pour l'étude du français? Au collège des Jésuites de la Nouvelle Orléans, on s'est vu forcé de rendre purement facultative l'étude du français, obligatoire, il y a quelques années encore; et cela, à cause du petit nombre d'élèves qui désirent la suivre. Chez les Ursulines, pour la même raison, on craint de voir avant peu, le cours français complètement délaissé par les jeunes filles de la Louisiane.

Heureusement à côté de ces symptômes peu encourageants, il y a de bons motifs d'espérer. L'âme française vit encore en Louisiane; elle vit dans ces familles civiles, qui s'efforcent noblement de garder intactes les traditions de la vieille France; dans ces prêtres qui prêchent encore la doctrine chrétienne en français; dans cet "Athénée Louisianais," société littéraire brillante, qui travaille de toutes ses forces à garder le trésor du verbe français; dans cette

abeille de la Nouvelle-Orléans" qui va porter, chaque matin, aux quatre coins de la Louisiane, le pain de la pensée française; enfin, dans ces paroisses acadiennes, où les enfants du pays d'Évangile ont rendu aux Louisianais au centuple, les bienfaits de l'hospitalité en gardant française la terre qui remplaça si généreusement l'Acadie absente.

Ce qui donne espoir encore, c'est l'œuvre de ces sociétés de secours mutuels louisianais qui, comme "l'Union française" et la Société du "14 juillet" travaillent, tout en donnant à ses membres les secours dont ils ont besoin, à garder toujours leurs cœurs français. Ne négligeons pas cet exemple.

Le Canada est menacé d'une révolution profonde par l'arrivée constante d'éléments nouveaux, complètement étrangers à notre foi et à notre langue. La patrie a besoin de toutes les bonnes volontés. Elle compte beaucoup sur les membres de l'A. C. J. C. pour que, tous jours, dans notre beau pays la langue des mères soit la langue des fils.

A. H. Pire.

La béatification de Jeanne d'Arc

La Congrégation de Rites vient de tenir dernièrement une séance pour l'examen des miracles attribués à Jeanne d'Arc.

Après avoir pris connaissance des résultats des études préparatoires qu'elle avait ordonnées, la Congrégation a conclu en faveur de l'authenticité de trois miracles, qui serviront de base à la promulgation du décret de béatification de la Vierge de Domremy.

Il faudra encore une séance pour les formalités traditionnelles; mais la béatification de Jeanne d'Arc pour le printemps de l'année prochaine est désormais assurée.

D'après la "Chicago Tribune", le nombre des personnes tuées le jour de l'Indépendance Américaine, ou mortes depuis de blessures, est maintenant de 72; celui des blessés, connu jusqu'à présent, est de 2,736.

Sans aucun doute, le nombre des morts sera dans quelques jours considérablement augmenté, car de tous côtés arrivent des dépêches annonçant que des personnes ayant été brûlées par des feux d'artifice sont atteintes du tétanos.

L'année dernière dans une statistique du "Journal of the American Medical Association," publiée au mois d'oct, on disait que 164 personnes blessées le jour de la fête du 4 juillet étaient mortes du tétanos.

On craint cette année que ce chiffre ne soit dépassé.

ILES MADELEINE.—La pêche est médiocre aux îles Madeleine. Le homard ne produira pas plus que les deux tiers d'une pêche satisfaisante. Le maquereau a fait son apparition pendant les grands vents; on en a pris peu, et la tempête a fait perdre une bonne partie des agots de pêche. La morue est assez abondante, mais le prix est peu élevé.